

## PERSPECTIVES

## Démocratie directe

Notre Monsieur Démocratie directe, le ministre Lloyd Axworthy, a subi de cuisants revers cette semaine. De passage à Montréal, sa commission consultative sur la réforme des programmes sociaux, qui trébala sa flopée de députés aux quatre coins du pays, a été accueilli fraîchement, c'est le moins qu'on puisse dire. Dimanche dernier, c'est le ministre lui-même qui se faisait vertement haranguer dans le quartier Côtés-des-Neiges. La beauté, quand on consulte, c'est qu'on n'est jamais sûr du résultat.

La plébe consultée a sorti ses arguments massues mardi quand elle a renversé tables et chaises dans la salle où siégeait la commission, éparpillant sur le *terrazzo* les documents des députés fédéraux, libéraux et bloquistes confondus.

On a vu Richard Saint-Pierre, militant de longue date et chahuteur chevronné, frapper frénétiquement du maillet réservé au député qui présidait la commission. La gueule ensanglantée du même Saint-Pierre avait fait la une des journaux sous les conservateurs dans une manifestation qui avait dégénéré en affrontement avec les policiers, une manifestation contre les changements à la loi de l'assurance-chômage, d'ailleurs, que les conservateurs et le ministre André Valcourt ont finalement imposés. Cet exploit militant a valu au camarade Saint-Pierre 30 jours à l'ombre.

Renversant les tables, un autre militant, aux cheveux longs comme s'il sortait des campus américains des années 60, est venu appuyer l'ardeur de son confrère. Cet efflanqué, on l'avait remarqué dans le sous-sol de l'église Saint-Kevin, dans Côte-des-Neiges, interpellant la députée de Mont-Royal, Sheila Finestone, ainsi que le député d'Outremont, Martin Cauchon, et mettant le feu à une liasse de documents remis aux participants lors d'une consultation populaire dimanche. Une séance comme le ministre Axworthy voudrait qu'on en tienne dans toutes les circonscriptions du pays. Bonjour les dégâts!

Quand on veut toucher à l'assurance-chômage ou encore aux frais de scolarité, on ne peut s'attendre à recevoir la bénédiction des chômeurs ou des étudiants. Les associations et les groupuscules qui défendent les intérêts des plus démunis ou des étudiants ne manqueront pas de monter aux barricades. Les syndicats aussi, surtout les centrales qui comptent dans leurs rangs des travailleurs de la construction, qui chôment beaucoup par les temps qui courent.

### À moins que M. Axworthy ne soit sourd?

De passage en Nouvelle-Écosse le mois dernier, le ministre Axworthy soutenait le plus sérieusement du monde: «Je pense que nous avons surmonté le premier obstacle qui est d'établir que la réforme est nécessaire et qu'elle va arriver.» Un bel optimisme qu'on sans doute dû entamer les houleuses consultations tenues cette semaine au Québec, à moins que M. Axworthy ne soit sourd.

Car il faut être sourd pour ne rien entendre de la levée de boucliers dès qu'il est question de réduire la portée de l'assurance-chômage. Claude Forget, qui a présidé la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage en 1986, en sait quelque chose. Son rapport, qui a passé au peigne fin le régime actuel et qui en proposait la refonte complète, est demeuré lettre morte. Trop délicat, politiquement, d'appliquer ne serait-ce que la dixième de ses recommandations.

Par la suite, les conservateurs ont apporté quelques modifications au régime, sensé maintenant se financer entièrement par les entreprises et les travailleurs. Ils ont rogné ici et là, durci les règles touchant les départs volontaires, rendu moins généreux un régime par ailleurs bancal. De vraie réforme, nenni, de celle qui impliquerait de profondes modifications de l'aide sociale, notamment, du développement régional aussi, à cause du travail saisonnier.

Lloyd Axworthy a pris le bâton de pèlerin et tente de convaincre la population — et lui-même par la même occasion, ce qu'il semble avoir réussi — qu'il peut accomplir ce que personne n'a pu réaliser avant lui: réformer l'assurance-chômage pour en faire une «assurance-emploi», selon ses termes, dans un pays où le chômage est endémique, un pays entravé par une politique monétaire extrêmement dure pour le marché du travail.

Le ministre s'illusionne s'il pense recevoir, à force de consultations, un chèque en blanc de la part des petites gens pris avec les jobines et le chômage intermittent, de ceux qui ont recours aux programmes sociaux, justement, les pauvres, les mal pris. Qu'il se contente de l'appui indéfectible d'un Ghislain Dufour.

Dimanche dernier dans Côte-des-Neiges, une des participantes à la consultation à laquelle prenait part le ministre a bien résumé le sentiment populaire: on ne peut tout simplement pas faire confiance au gouvernement quand on sait qu'il poursuit deux objectifs inconciliables avec sa réforme des programmes sociaux, c'est-à-dire aider davantage les plus démunis, dit-il, tout en réduisant son imposant déficit, surtout. Quand on sait, aussi, qu'il faut s'aligner sur les États-Unis, commerce continental oblige. Comme une lancinante prémonition, les petites gens sentent qu'ils vont se faire posséder. Une fois de plus. Et on ne s'y habitue jamais.

## Le grand rebond en avant

*Les bénéficiaires récoltés par les banques témoignent d'un phénomène tout simple: elles ont été en mesure de diminuer considérablement leurs provisions pour pertes sur prêts*

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

Mis sur la touche en raison des pertes astronomiques que les banques avaient subies dans le secteur immobilier, le bénéfice de celles-ci a fini par épouser l'évolution de la croissance économique de telle façon qu'elles ont dégagé un profit net de 4,3 milliards \$ cette année, par rapport à un actif totalisant 740 milliards \$.

Cette performance signifie ou révèle que le rendement sur l'actif des actionnaires des six grandes banques canadiennes a été d'environ 13 %. Cela surprendra les esprits chagrins, mais ce 13 % indique que le rendement est de 2 % en dessous de ce que les analystes considèrent comme un rendement moyen, qu'ils fixent à 15 %.

À ce propos, André Chabot, vice-président et administrateur de la firme Bolton Tremblay, a noté que lorsqu'on analyse l'évolution des titres bancaires au cours du dernier exercice financier et que l'on compare celle-ci à leur performance, on ne peut que constater que «sur la base des bénéfices enregistrés cette année, les titres bancaires sont très peu dispendieux».

Si le bénéfice combiné des six grandes banques à charte du Canada a progressé de 47 %, grâce en majeure partie aux résultats obtenus par la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion, l'indice des banques à la Bourse de Toronto a reculé lui de 3 %.

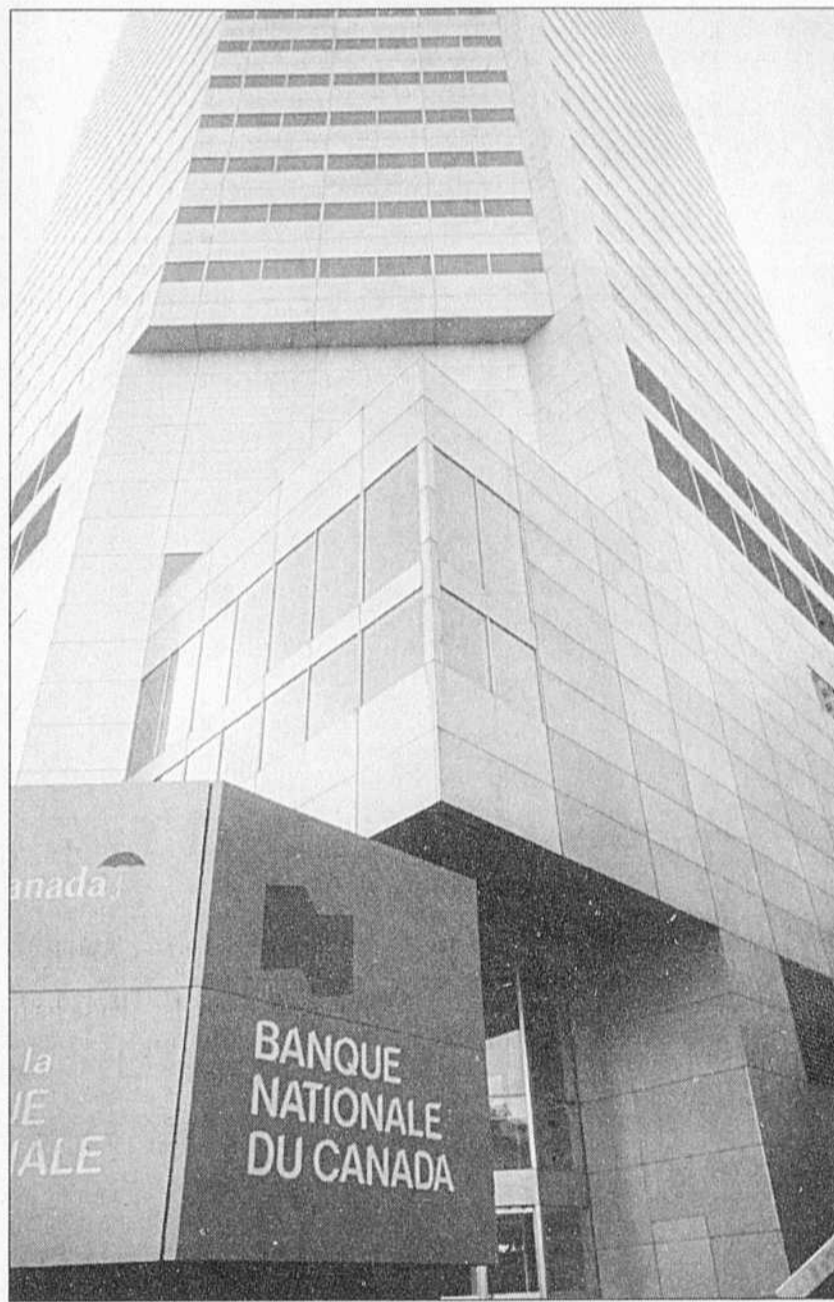
De fait, le vice-président de Bolton Tremblay estime que le bilan financier des banques traduit «essentiellement le fait qu'elles ont dépassé leur point d'inflexion. Après avoir été durement frappé durant la récession, les banques ont rebondi cette année. Et ce, au cours du deuxième semestre car lors du premier trimestre beaucoup d'investisseurs doutaient qu'il y aurait un revirement reflétant la croissance économique».

Les bénéfices récoltés par les banques témoignent d'un phénomène tout simple: ces institutions ayant collé à la phase d'expansion économique, elles ont donc été en mesure de diminuer sensiblement les provisions pour pertes sur prêts. De 4,7 milliards \$ lors de l'exercice antérieur, les provisions arrêtées par les banques cette année se sont établies à 3,3 milliards \$.

Le cas le plus éloquent à cet égard demeure celui de la Banque Royale. Après avoir été dans l'obligation de constituer une réserve de 1,7 milliard \$ à cause des mauvais prêts en 1993, cette institution financière a ramené ceux-ci à 820 millions \$ cette année.

À l'exception de la Banque Scotia, toutes les autres banques ont vu leurs inventaires de prêts dits délinquants reculer de façon marquée. Dans le cas de la CIBC, ceux-ci sont passés de 920 millions \$ à 880 millions \$ cette année. Dans le cas de la Banque de Montréal, ils ont retraité de 675 millions \$ à 510 millions \$; à la Banque Toronto-Dominion, ils ont totalisé 345 millions \$ en 1994 contre 600 millions \$ en 1993, alors que dans le cas de la Banque Nationale, ils se sont établis à 275 millions \$ en 1994 contre 325 millions \$ en 1993.

En ce qui concerne la Banque Scotia, les



perles sur prêts ont progressé cette année en raison de la radiation décidée au cours du deuxième trimestre afin de «nettoyer» le portefeuille du Montréal Trust acquis il y a environ un an. Au sein de cette institution, les pertes sont passées de 465 millions \$ à 567 millions \$.

À cause de cette contre-performance sur le front des prêts, la Banque Scotia a vu son bénéfice net diminuer de 32 % pour s'établir ainsi à 482 millions \$. N'eût été des charges extraordinaires liées au dossier Montréal Trust, le revenu net de la Banque Scotia aurait été de 787 millions \$. Le rendement sur l'actif des actionnaires de la Scotia a été le plus faible de toutes les banques, soit 8 %.

Le dossier Montréal Trust ayant été pour ainsi dire lavé, la Banque Scotia attaque un nouvel exercice en proposant un profil financier qui se dis-

actionnaires de cette institution est désormais de 2,3 milliards \$, soit une hausse prononcée de 17 %.

À la CIBC, une amélioration de la situation a été également observée alors que le profit net s'est hissé à 890 millions \$, en hausse de 22 % sur les 730 millions \$ enregistrés en 1993. Le rendement de la CIBC a été de 11,7 % comparativement à 10,6 %.

La plus stable des banques depuis le début de la présente décennie, la Banque de Montréal a dégagé un bénéfice net de 825 millions \$, en hausse de 16 % sur les 709 millions \$ de 1993. Le rendement a été de 15 % cette année contre 14 % il y a un an, alors que l'actif a augmenté de 18 % pour évaluer 138 milliards \$.

Au cours de l'exercice financier récemment amorcé, on peut s'attendre à ce que le rendement moyen sur l'actif des actionnaires des six grandes banques canadiennes passe de 13 à 15 %, estime M. Chabot.

Selon cet expert, la CIBC et la Banque Nationale devraient se signaler davantage cette année que lors de l'exercice terminé en octobre dernier. Même son de cloche chez Tassé et associés, où Michel Tessier, analyste, s'attend à ce qu'une évolution moins cahoteuse des taux d'intérêt favorise notamment une bonification des titres bancaires.

Lire le dossier «Famille»: page B 7



# Le gaz naturel, c'est le choix affaires.

Pour chauffer, de plus en plus d'entreprises choisissent l'énergie de l'économie.  
Composez le 1 800 567-1313



Gaz  
Métropolitain

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Zbooning!

Avant Noël, Sega et Nintendo se livrent une guerre des jeux vidéo

En cette période d'avant Noël, la bataille fait rage entre les deux chefs de file, Nintendo et Sega, et un nouveau concurrent, Panasonic.

Zboong! A ma droite, Sonic, la mascotte vedette des jeux Sega. Crasshhh! à ma gauche, Donkey Kong, le gorille qui est en train de remplacer le plombier Mario en tant que vedette des jeux Nintendo.

Donkey Kong et Sonic ne s'affrontent pas dans un jeu vidéo, mais dans une gigantesque bataille économique. Cette bataille a pour enjeu l'argent de poche des enfants; et plus encore, en cette période des Fêtes, l'argent de tous les parents qui s'apprennent à jouer au père Noël.

«Les mois d'octobre à décembre sont les plus importants pour les fabricants de jeux vidéo», dit Pierre Lancôt, directeur des ventes et du marketing de MusiquePlus. Il en sait quelque chose: parce que la chaîne est surtout regardée par des jeunes de 12 à 34 ans, MusiquePlus est sans doute celle qui diffuse le plus de messages publicitaires pour des jeux vidéo. MusiquePlus s'associe aussi à

des opérations de promotion, telle que celle organisée récemment par Nintendo et qui a été télédiffusée à partir de l'ancienne prison californienne d'Alcatraz.

Cet automne, Sega et Nintendo appliquent des stratégies de communications différentes, adaptées à leur offre de produits.

Sega pousse en priorité une nouvelle machine, le 32X, qui se branche sur une console Sega Genesis. Le 32X permet d'utiliser des nouvelles cartouches de jeu. Ces jeux sont plus rapides que ceux des cartouches de format Genesis.

«Nous voulons augmenter la pénétration des machines, parce que nous savons que plus le nombre de machines installées est élevé, plus les jeux correspondant à ces machines se vendront facilement», explique Mark Sherman, président de Média Experts. Cette firme montréalaise de placement média gère le budget publicitaire de Sega pour tout le Canada.

Sega recourt beaucoup à la publicité télévisée, diffusant des messages conçus par l'agence Goodby, Silverstein and Partners, de San Francisco. «La télévision est notre média de pré-

dilection, parce qu'elle permet de bien montrer les jeux», dit Mark Sherman.

Au-delà de cette démonstration, la publicité sert aussi à établir une image de marque pour Sega: agressive, irrévérencieuse, ironique. Le signe distinctif de ces publicités est le cri «Sega» lancé à la fin des messages par des visages déformés ou des objets incongrus.

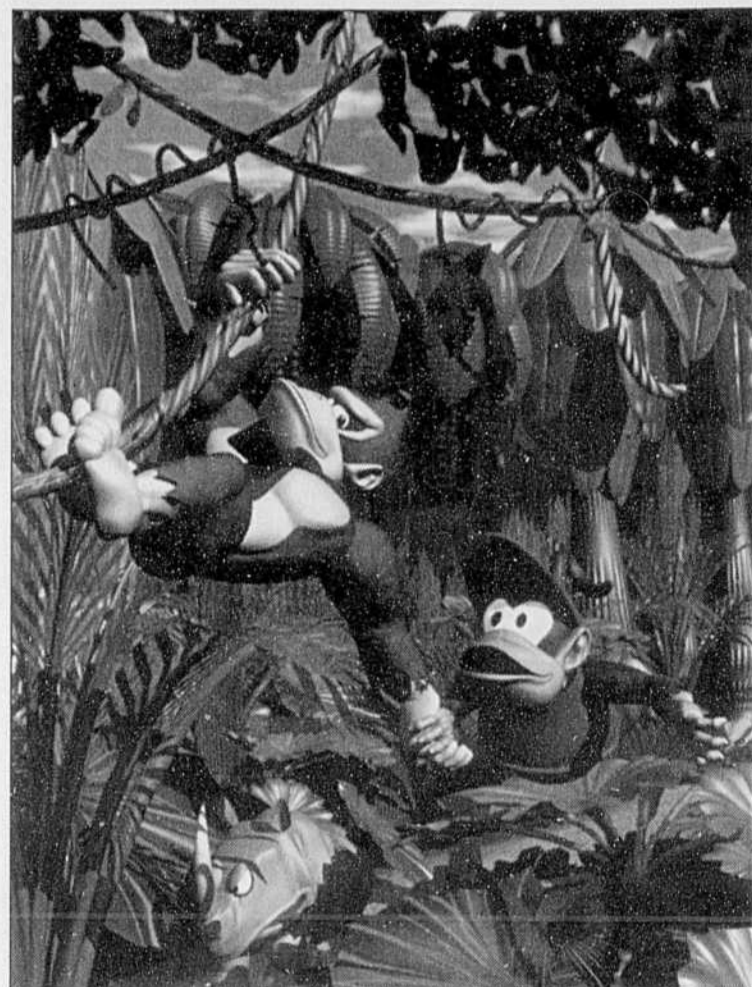
Du côté de Nintendo, aucune nouveauté dans le matériel, du moins pour l'instant. (Nintendo devrait lancer l'automne prochain un nouveau système, une nouvelle «plate-forme» de jeux, Ultra 64. A la même date, Sega aura très probablement remplacé son système Genesis par un autre, baptisé Saturn.)

Nintendo préfère donc concentrer ses efforts sur un logiciel de jeu, Donkey Kong Country, qui remet en service un personnage qui avait fait le succès d'un jeu d'arcade il y a dix ans. «Nous avons envoyé une vidéocassette montrant le travail de conception du jeu à 200 000 enfants et adolescents», raconte Ron Bertram, directeur des communications marketing de Nintendo au Canada. Les ventes du jeu sont très encourageantes: 40 000 cartouches ont été vendues dès la première semaine.

40 000 cartouches au Canada, plus de 500 000 aux États-Unis. Sachant que chaque cartouche de jeu se vend, en moyenne, entre 60 \$ et 90 \$, on comprend pourquoi l'industrie des jeux vidéo est en train de dépasser celle du cinéma.

Cette industrie connaît des bouleversements constants, largement liés à l'évolution technologique. Chaque mois, ou presque, un nouveau système de jeu est annoncé, qui menace de détrôner les standards existants. Pour l'instant, un seul concurrent sérieux s'attaque au duopole Sega-Nintendo sur le marché canadien: Panasonic, qui commercialise une console de jeu de standard 3DO.

Cette console est techniquement plus avancée que celles de Sega et de Nintendo. Elle est aussi trois fois plus chère: environ 500 \$. Le standard 3DO doit s'imposer très vite — d'ici la fin d'année, précise même le nouveau magazine spécialisé américain Next Generation — sous peine de se faire écraser l'an prochain par les nouvelles plate-formes de Ninten-



Donkey Kong, en passe de devenir le digne successeur du plombier Mario dans l'univers virtuel de Nintendo, avec son nouveau compagnon, le singe Diddy.

do, de Sega et de Sony (qui vient de lancer au Japon son propre système, baptisé PlayStation).

Le budget de marketing de Panasonic, moins élevé que celui de ses deux concurrents, est principalement investi au cinéma (avec un message publicitaire de 90 secondes diffusé en salle), dans des brochures et dans des kiosques de démonstration en magasin. «En ce moment, nous sommes les seuls à commercialiser une console de jeu aussi avancée techniquement», affirme Sean Fujimoto, directeur du marketing des produits audio et multimédia de Panasonic au Canada. «Nous visons le marché des jeunes qui sont lassés par la technologie moins avancée des autres consoles, et qui veulent plus de vitesse et plus de couleurs.»

Pour tous ces fabricants, le marché québécois n'est qu'un élément du marché nord-américain. «Pour ce qui concerne les jeux vidéo, dit Mark Sherman, porte-parole de Sega, les adolescents québécois ont un comportement très similaire à celui des adolescents canadiens et américains.»

La plupart des annonces sont d'ailleurs conçues hors du Québec. Seul Nintendo emploie une agence de création à Montréal, RTA Publicité, principalement pour adapter des messages anglophones au marché québécois. «De tout le Canada, le Québec est notre marché le plus important, dit Ron Bertram, de Nintendo. Nous avons commercialisé plusieurs jeux bilingues, qui ont connu un succès important.»

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-2,67	-12,24	+5,38	-0,12	+0,40
1966,73	4034,33	3691,11	72,28	377,00

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

Marasme immobilier

Le recul de la construction résidentielle au Québec s'est poursuivi pour un sixième mois consécutif. En novembre, le nombre des mises en chantier atteignait 18 800 unités en données désaisonnalisées et annualisées, une baisse de 3% par rapport à octobre. Dans l'ensemble du Canada la construction résidentielle a diminué à 145 300 unités, pour un recul de 3% également par rapport à octobre.

Hausse musclée du taux d'escompte

La Banque du Canada a commandé une hausse marquée de 28 points de son taux d'escompte, pour l'établir à 6,32% mardi. Il s'agissait de la sixième augmentation consécutive.

ÉTATS-UNIS

Hausse dans le logement

Les ventes de logements neufs ont augmenté de 1,3% en octobre, après une hausse de 5,6% (chiffre révisé) en septembre.

Un premier investissement d'Innovatech à Québec

SERGE LAPLANTE  
LE DEVOIR

Québec — La Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches a annoncé hier un premier investissement dans la région immédiate de Québec, une participation financière de un million \$ dans cinq projets de recherche de l'entreprise TUNE 1000, de Sainte-Foy.

Les cinq projets de recherche sont du domaine de la haute technologie numérique. Ils portent sur le développement du standard «MIDI Harmony», d'une borne interactive Karaoke avec transmission électronique des données de chansons, d'un logiciel pour animation interactive, d'un logiciel d'enregistrement audio numérique et d'un logiciel de synthèse audio en temps réel. Cette participation financière, versée sur trois ans, contribuera à créer une quinzaine d'emplois permanents de recherche au sein de l'entreprise.

Il s'agit d'un investissement majeur qui permettra à l'entreprise, a déclaré Annette Frantz de TUNE 1000, de compléter deux projets déjà assez avancés et d'en poursuivre trois autres. La jeune entreprise de Sainte-Foy développe et vend des logiciels de divertissement, aujourd'hui sur disquettes, demain sur l'autoroute électronique.

Le président-directeur général d'Innovatech, M. Martin Godbout, a indiqué que la société avait choisi de financer les projets de R & D de TUNE 1000 en raison de leurs possibilités d'exportation et des effets structurants sur la relance économique régionale. Il s'agissait du deuxième investissement d'Innovatech depuis sa création à la toute fin de 1993. Le premier — une contribution financière de 900 000 \$ à l'entreprise Victor Innovatex — avait été annoncé le 17 novembre à Saint-Georges de Beauce par le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, M. Daniel Paillé. Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches a été dotée d'un budget de 60 millions \$ sur cinq ans. Son mandat est d'aider financièrement les projets régionaux d'innovation technologique créateurs d'emplois et de faire le pont entre le milieu de la recherche et les entreprises intéressées par la commercialisation des découvertes.

Radiomutuel accuse une perte de 3,4 millions \$

La fusion avec Télémedia a coûté 2,6 millions \$  
PRESSE CANADIENNE

En raison d'importants frais de restructuration dans le secteur de la radio AM, Radiomutuel termine son dernier exercice financier complété le 28 août avec une perte nette de 3,4 millions \$. L'an dernier, l'entreprise avait encaissé un bénéfice net de 1,4 millions \$. Dans un communiqué transmis à la presse hier, Radiomutuel fait savoir que les coûts de la fusion de ses stations AM de Montréal et Québec avec celles de sa concurrente Télémedia se sont élevés à 2,6 millions \$.

De plus, avant même la fusion, les activités radiophoniques AM avaient déjà causé des dommages. «Les activités de la société en radio ont connu une année difficile, particulièrement en ce qui regarde l'exploitation des stations AM avec pour résultat que l'année s'est terminée avec un bénéfice d'exploitation de 2,2 millions \$ comparativement à un bénéfice d'exploitation de 5,3 millions \$ pour l'année précédente», souligne-t-on.

En dépit de ces difficultés, Radio-

mutuel a accru ses revenus au cours de la dernière année de 5,6%, qui passent ainsi de 51,1 à 54 millions \$.

Ces résultats comprennent, et pour la première fois, la consolidation proportionnelle des résultats de MusiquePlus ainsi que la comptabilisation d'une année complète des opérations de la société en commandite d'affichage Omni. Cette dernière a poursuivi sa progression, explique Radiomutuel, apportant un important élément de stabilité aux opérations générales de l'entreprise. «MusiquePlus a atteint le niveau d'activités nécessaires à son expansion future», fait aussi valoir Radiomutuel.

Les fonds autogénérés par l'exploitation pour l'année ont été déficitaires de 774 000 \$, comparativement à un surplus de 3,7 millions \$ pour la même période l'année dernière. Le 30 septembre dernier, Radiomutuel et Télémedia concluaient une alliance stratégique pour restructurer leur secteur de la radio AM en créant Radiomédia, une société détenue à parts égales pour exploiter les stations de radio CKAC (Montréal) et CHRC (Québec).

Les cadres américains bien mieux payés que leurs confrères canadiens

PRESSE CANADIENNE

Le capitalisme paraît s'imposer davantage aux États-Unis qu'au Canada s'il faut en croire une étude réalisée récemment par la firme Hewitt et Associés, un important consultant canadien dans le domaine des ressources humaines.

Aux États-Unis, apprend-on, les cadres gagnent bien davantage que leurs pairs canadiens. Ce phénomène est particulièrement vrai dans la grande entreprise. Au même moment, le travailleur américain doit peiner plus longtemps au travail que son collègue canadien, pour une rémunération inférieure. «Au niveau des cadres, l'écart peut aller du simple au double quand on parle du président et chef de la direction, a fait remarquer Jean-Guy Gauthier, de la firme Hewitt et Associés, au cours d'un entretien accordé hier à La Presse Canadienne.

Par exemple, un président et chef de la direction d'une société générant des revenus variant de 700 millions \$ à 1 milliard \$ touche au Canada un salaire de base de 255 000 \$. Si on y ajoute les

différents bonus, la rémunération totale atteint en moyenne 300 000 \$.

Aux États-Unis, ce même président aura droit à un généreux salaire de base de 664 000 \$ CAN, que les bonus et autres primes viendront gonfler à la rondelette somme de 940 000 \$. La structure hiérarchique aux États-Unis, du point de vue salarial, est par conséquent nettement plus marquée qu'au Canada. «Aux États-Unis, l'écart entre les deux extrêmes (salaires du président et des employés les moins bien rémunérés) est plus grand qu'au Canada», ne peut que constater Jean-Guy Gauthier.

L'étude réalisée par Hewitt et Associés révèle que les travailleurs manufacturiers au Canada touchent en moyenne une rémunération 5% supérieure à celle de leurs collègues américains. Ces derniers doivent de plus consacrer davantage au travail, souligne Hewitt et Associés. «Les employés canadiens accordent plus de congés et vacances à leurs employés et la semaine de travail est généralement plus courte au Canada», peut-on lire dans un document remis à la presse.

Au chapitre des avantages sociaux, Hewitt et Associés fait observer que l'une des principales différences entre employés canadiens et américains tient au régime d'assurance-maladie. Aux États-Unis, les employés doivent directement assumer une grande partie de la couverture médicale, alors

qu'au Canada, les entreprises s'en tiennent davantage à un rôle complémentaire aux régimes publics.

Il n'existe pas de régime d'assurance-maladie public et universel aux États-Unis. Le président Bill Clinton a bien voulu remédier récemment à cette situation, mais il n'est pas parvenu à convaincre le Congrès à le suivre dans cette direction. En bout de ligne, juge cependant M. Gauthier, les coûts des programmes d'assurance-maladie au Canada et aux États-Unis pour les employeurs ne sont pas tant différents que «répartis différemment». Les entreprises canadiennes, via différentes taxes et impôts, sont appelées à payer une lourde contribution aux régimes publics d'assurance-maladie.

Les ménages canadiens paient par ailleurs plus d'impôts que les couples américains. Pour un couple, par exemple, touchant un revenu total de 65 000 \$, l'écart sur l'impôt à verser est de 9% entre l'Ontario et l'État de New York. «Même si on ne possède pas de données précises pour le Québec, on peut présumer sans risque important d'erreur que l'écart est sensiblement le même», avance M. Gauthier. Les données contenues dans ce document, évalue Hewitt et Associés, s'avèrent particulièrement pertinentes et utiles au moment où les barrières commerciales s'écroulent dans la foulée de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Le monde change L'ÉTAT DU MONDE AUSSI

L'ÉTAT DU MONDE  
Texte inédit



704 pages - 24,95 \$

Le seul annuaire économique et géopolitique mondial entièrement mis à jour

«... de loin la meilleure publication du genre en français. Je le recommande, sans aucune espèce de réserve, à tous ceux qui veulent élargir leurs horizons sur un monde que l'on ne connaît que trop mal.»  
Claude Picher, La Presse

RÉDACTEURS EN CHEF



Pierre Nadeau

Le samedi à 18 h

Animée par Pierre Nadeau, une émission qui réunit chaque semaine, journalistes, politologues et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde à TV5, câble 15\*.

Produit par Larry Shapiro, Les Affaires Mondiales, en collaboration avec TV5.



Le monde en français 1

\*Peut varier. Consultez votre câblodistributeur

AIDER LE MONDE MOT À MOT



L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

Pour renseignements, composer le 1-800-661-2633

LE DEVOIR

CKAC 730

Boréal

Qui m'aime me lise.

## ÉCONOMIE

IMMOBILIER

## Le marché du «plex» est à plat

Dans les années 80, acheter un duplex ou un triplex avait ceci de rassurant que cela revenait à se doter d'un bon pécule sans prendre de risques et sans s'étrangler financièrement. Bref, c'était le pactole.

Actuellement, en fait depuis le début de la présente décennie, faire l'acquisition d'un duplex ou d'un triplex situé sur l'île de Montréal a ceci de contraignant que tout ce qui constituait son charme financier a pratiquement disparu dans la foulée de la dernière récession. Qui plus est, le profil démographique s'étant passablement modifié, des embûches se sont ajoutées.

Aujourd'hui, souligne Jacques Pelletier, économiste à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), celui qui envisage l'échange d'espèces sonnantes contre un «plex» doit s'attendre, doit savoir que les variables propres à ce secteur immobilier ont tellement été chamboulées au cours des récentes années qu'il s'agit en fait d'un nouveau marché.

Contrairement à la situation qui prévalait il y a moins de dix ans, la gestion d'un duplex est très difficile. De plus, l'absence d'inflation et l'effet de levier qui lui est inhérent a imprimé bien des contraintes sur l'évolution de la valeur. Les prix sont à plat.

Selon les statistiques fournies à titre indicatif par M. Pelletier, la valeur marchande d'un duplex en 1989 était de 153 000 \$. En 1990, elle s'est repliée jusqu'à 150 000 \$. Actuellement, un duplex se vend environ 145 000 \$. En cinq ans, la valeur moyenne d'une unité a donc baissé de 3 %. Et pour 1995, les experts de la SCHL s'attendent à ce que la tendance observée ces dernières années se poursuive au cours des douze prochains mois.

Ce recul des prix est le reflet ou la traduction des deux problèmes rencontrés par ce type d'habitation depuis quatre ans: la courbe des loyers n'a pas suivi l'inflation pendant qu'en parallèle les coûts — taxes et assurances — augmentaient.

Avant, la dynamique propriétaire-locataire tournait autour de la question: à combien, contre quel montant, vais-je louer mon logement? Aujourd'hui, résume M. Pelletier, la question se formule comme suit: est-ce que je vais louer mon logement?

## Rapport de force

Le rapport de force s'est transformé à l'avantage, si l'on peut dire, des locataires en raison tout d'abord de la dépréciation généralisée des valeurs. «Le recul des taux d'intérêt combiné à la stagnation des valeurs depuis le début des années 90 a naturellement favorisé l'accession à la propriété d'un grand nombre de locataires.»

En moins de 20 ans, le nombre de locataires sur l'île de Montréal a diminué de 10 %. Il était de 62 % en 1976 puis il a reculé à 58 % en 1981 pour s'établir à 53 % en 1991.

Qui plus est, l'absence de renouvellement démographique a eu pour résultat un affaiblissement de la demande que l'extension de la pauvreté, en cette ère de libéralisme économique échevélé, n'a fait que rendre plus prononcée.

Conséquence logique, entre l'effet



PHOTO ARCHIVES

Actuellement, l'acquisition d'un «plex» ne s'adresse pratiquement plus aux premiers acheteurs.

démographique et l'extension de la pauvreté qui freine, entre autres choses, la formation des ménages, les loyers sont stables depuis plus d'une année. «On a remarqué, précise M. Pelletier, qu'avec l'obsession des propriétaires consistant à garder leurs locataires, ils ont tendance à faire en sorte que le niveau des loyers demeure concurrentiel par rapport à la propriété.»

«Nous avons même constaté que les propriétaires qui profitent du départ de locataires pour effectuer des rénovations louent leurs appartements moins cher qu'avant les rénovations à cause évidemment de la faiblesse de la demande.»

Le taux d'occupation propre aux «plex» situés sur l'île de Montréal est de 4,3 % aujourd'hui. A ce propos, il faut noter qu'il y a eu une amélioration entre octobre 1993 et octobre 1994 puisque le taux était de 5,8 % il y a un an. «Mais si les choses se replacent, il reste que le marché demeure extrêmement compétitif.»

Les bouleversements constatés au cours des années 90 dans le segment formé des «plex» ont eu une conséquence majeure sur le profil de l'acheteur. A cet égard, tant M. Pelletier que Pierre Lévesque, directeur à Royal LePage, ont souligné que les «plex» s'adressent de moins en moins aux premiers acheteurs.

Selon Pierre Lévesque, un vieux routier de l'immobilier, le «plex» était auparavant le produit idéal pour le jeune couple qui voulait se doter d'une bonne équité avant de s'acheter une unifamiliale répondant à leurs aspirations.

Actuellement, à cause de la progression vertigineuse des prix dans les années 80, à cause de l'augmentation des taxes municipales, à cause de l'abolition de l'exemption fiscale sur le gain en capital effectué sur la ou les parties locatives, l'acquisition d'un «plex» ne s'adresse pratiquement plus aux premiers acheteurs.

En raison de ces variables, «l'attrait des «plex» a d'autant plus diminué, note M. Lévesque, que les valeurs sont pratiquement nez à nez avec les valeurs des unifamiliales». De nos jours, «la possibilité de faire une bonne plus-value sur un duplex ou un triplex n'existe pratiquement plus», a remarqué M. Arnold Laforest de Immo Club.

Dans les quartiers composant l'est

de Montréal, M. Laforest a noté qu'au-delà de 200 000 \$ les «plex» ne se vendent plus. Autrement dit, à ce niveau, ceux qui ont acheté un «plex» en très bon état entre 1986 et 1989, et qui sont dans l'obligation de mettre leur unité sur le marché aujourd'hui, doivent s'attendre à faire une perte.

Entre 165 000 \$ et 175 000 \$, les «plex» de l'est de Montréal se transigent plus aisément, ce même si le choix est abondant. A titre d'exemple, M. Laforest a indiqué qu'un duplex à Rosemont évalué par la municipalité à 198 000 \$ s'est vendu tout récemment à 175 000 \$ par rapport à un prix demandé de 199 000 \$.

Il est évident que dans tous les quartiers enclavés dans ce qu'on appelle l'est de Montréal, les transactions se font en général en dessous de l'évaluation municipale. Au cours des onze derniers mois, les ventes de «plex» dans cette partie de la ville ont totalisé 338 millions \$ comparativement à 1,7 milliard \$ pour les unifamiliales.

## L'ouest

À l'ouest, les «plex» de Saint-Laurent, Lasalle et Notre-Dame-de-Grâce reviennent de très loin. L'hémorragie effectuée sur les valeurs tout au long de la dernière crise est en train d'être jugulée, notamment à Lasalle où, selon M. Pelletier, le prix des «plex» vendus entre janvier et novembre a progressé de 4 %.

A Notre-Dame-de-Grâce, Monique Proulx, nouvelle détentrice de la franchise Groupe Sutton pour tout l'ouest de Montréal, a indiqué que la stabilisation des valeurs fait qu'en dessous de 200 000 \$ un duplex situé dans le village Monkland est rare à trouver. En réalité, mettre la main sur une unité à ce prix-là oblige le nouveau propriétaire à effectuer des rénovations majeures.

Comme il s'agit en général de duplex semi-détachés composés de grands appartements, avec cours à l'arrière et stationnement, les unités du village Monkland se vendent au-delà de 200 000 \$, précise Mme Proulx. Pour trouver un «plex» moins onéreux, toujours dans ce quartier, il faut aller au sud de la rue Sherbrooke.

Chose certaine, à l'ensemble de ce vaste quartier, Mme Proulx a constaté que le marché était sorti du tunnel. «On sent que ça recommence. Il y a de plus en plus gens qui vont dans les visites libres.»

Pour réduire le déficit fédéral

## Paul Martin écarte toute hausse des impôts

JOËL BELLAVANCE  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre des Finances Paul Martin refuse d'écartier une hausse des impôts dans le budget qu'il déposera en février.

Malgré les demandes en ce sens du Bloc québécois et du Parti réformiste, hier, aux Communes, M. Martin s'est contenté de réitérer que tout est sur la table, y compris une surtaxe temporaire pour la réduction du déficit que recommandait cette semaine le comité permanent des finances.

«Nous allons atteindre notre objectif (d'un déficit de 25 milliards \$ en 1996-97). Nous voulons y arriver en effectuant surtout des compressions, mais tout est quand même sur la table, y compris une hausse des impôts», a déclaré M. Martin lors d'un point de presse.

Dans son rapport rendu public jeudi, le comité des finances a exhorté le ministre Martin de respecter son objectif de réduction du déficit coûte que coûte, même s'il doit imposer une hausse temporaire de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

Après avoir mené des consultations à l'échelle du pays pendant deux mois, le comité à majorité libérale recommandait aussi au ministre des Finances des compres-

sions de 8,8 milliards \$ et une hausse des recettes de 1,1 milliard \$ au cours des deux prochains exercices financiers.

Entres autres compressions, le comité suggérait de sa-brer 3,4 milliards \$ dans les programmes sociaux, de réduire de 2,4 milliards \$ le budget d'opération du gouvernement et de soustraire 1,1 milliard \$ dans les subventions accordées aux entreprises.

Quant aux revenus, le comité recommandait d'augmenter de 1,5 cent la taxe sur le litre d'essence, de taxer les gains de loterie et de casino de plus de 500 \$ et d'augmenter les impôts sur les revenus des sociétés.

Et une hausse temporaire de l'impôt pourrait être créée dans le cas où ces mesures fiscales étaient insuffisantes pour réduire le déficit à 3 % du produit intérieur brut en 1996-1997, toujours selon le comité.

«Chacune des recommandations mérite d'être examinée, mais les décisions finales seront connues lors du budget», a déclaré M. Martin.

À la mi-octobre, le ministre des Finances avait indiqué que des taux d'intérêt plus élevés que prévu le forceraient à comprimer les dépenses du gouvernement de 9,4 milliards \$ en deux ans s'il voulait ramener le déficit à 25 milliards \$ en 1996-1997.

## Le comté d'Orange porte plainte contre Nomura Securities

Santa Ana (AFP) — Le comté d'Orange, qui s'est placé mardi sous la protection de la loi sur les faillites, a porté plainte hier contre la firme d'investissements japonaise Nomura Securities.

Le comté californien accuse la filiale américaine de la maison de titres d'avoir vendu la garantie d'une obligation après la demande de mise en faillite. Le comté avait fait cette demande précisément pour éviter que les garants de ses obligations ne liquident leurs participations, transformant la perte comptable de 1,5 milliard \$ US pour le comté en perte réelle.

Le comté californien, l'un des plus riches des États-Unis, avait annoncé la semaine dernière une perte comptable de 1,5 milliard \$ US dans les opérations de son fonds d'investissement sur les produits dérivés. Ce fonds regroupe environ 200 entités (écoles, municipalités) mais le comté y est majoritaire.

L'ancien trésorier du comté d'Orange, Robert Citron, avait démissionné lundi. Il avait utilisé des prêts à court terme pour investir à long terme dans des contrats financiers (produits dérivés) dérivant leur valeur de l'évolution des taux d'intérêt américains.

Tant que les taux d'intérêt baissaient, le comté a enregistré d'importants rendements. Ceux-ci ont chuté dès que les taux ont remonté, six fois depuis février, et que les taux longs ont également augmenté.

Hier, le comté n'a pas pu honorer le remboursement d'une émission obligataire de 110 millions \$ US, son premier défaut de paiement depuis la demande de mise sous protection.

Le comté a également annoncé la création d'un nouveau fonds à court terme et peu risqué pour gérer les rentrées de la taxe sur la propriété dues samedi et représentant environ 1 milliard \$ US.

Selon les économistes du GATT

## Le commerce mondial a crû de 7 % en 1994

Genève (Reuter) — La croissance du commerce mondial atteindra 7 % cette année, le double de celle de l'an dernier, estiment les économistes du GATT.

«Il est de plus en plus évident que la période difficile qu'a connue l'activité économique dans le monde depuis 1989 a pris fin», a déclaré jeudi le président du GATT, Andras Szepesi, devant les délégués des 124 pays membres de l'organisation. La croissance du commerce mondial a été de 3,5 % en 1993 et devrait être le double cette année grâce à la reprise dans l'Union européenne et au Japon et à la croissance continue que connaissent les États-Unis, a-t-il dit.

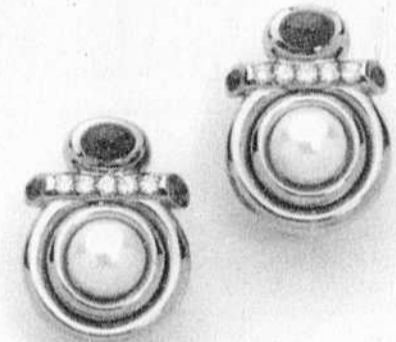
Plusieurs États de l'ex-URSS,

frappés par une grave crise économique, ainsi que l'Afrique où le revenu par habitant ne cesse de baisser, seront exclus de ce mouvement, a ajouté Szepesi.

Les délégués sont convenus jeudi que la future Organisation mondiale du commerce (OMC), destinée à succéder au Gatt, verrait le jour le 1er janvier prochain.

Les économistes de l'organisation prévoient que d'ici 2005, soit dans 10 ans, 510 milliards \$ US de plus entreront chaque année dans le circuit commercial mondial grâce à la suppression des barrières tarifaires dans l'agriculture, l'industrie et les services décidées lors des négociations de l'Uruguay Round.

Qualité et design disent tout !



Joaillerie 18kt

S.P. Diamant  
JEWELRY

1355, Ave. Greene, 2ième étage, Westmount, 937-4500

RÉSIDENCES  
DE PRESTIGE

985-3322



## ST-SAUVEUR

Mont-Habitant, à 10 mètres des pentes de ski, façade de verre offrant vue féérique, 2 foyers, verrière, garage, et plus encore... Un site de rêve! 259 000 \$.

Micheline Gagnon (514) 227-2611  
Immeubles Léger Inc. Ctr. Immobilier

LAVAL-SUR-LE-LAC  
Bord du Lac des Deux-Montagnes

Superbe maison en pierre sur charpente de béton armé. Verrière suspendue avec vue panoramique sur le lac. Couchers de soleil fantastiques. Près terrain de golf, 11 pièces dont 6 avec vue sur le lac, 3 s/bains, 1 «powder room», s/détente avec foyer, planchers bois franc. Garage double. Terrain 37 000 p.c. Intercom, climatisation, système d'alarme, piscine creusée. Prix très très réduit.

Jean-Guy Bigras 627-2611 (bur.) 627-3057 (rés.)

BORD DU FLEUVE  
À MONTRÉAL

Maison spacieuse et élégante. Construction 1991. 14 pièces. Court racketball intégré. Prix demandé: 1 750 000 \$

Tél.: 640-1001 Fax: 640-6460



## OUTREMONT EN HAUT

Somptueuse résidence en pierre de taille entièrement restaurée, 18 000 p.c., «Coach House». En pleine nature dans secteur prestigieux.

Michèle Asselin 279-9803  
Lucile Mercier 279-9404

Royal LePage, courtier immobilier agréé



## ST-HYACINTHE

Piscine intérieure (couloir de natation)  
Construction 1989, bungalow 63 X 52 pi., 2 ch. à c., 2 1/2 s/bains, foyer en pierre, beaucoup d'extras. S/sol fini, entrée élect. 400 amp. Terrain 100 X 150 pi. paysager, haie de cèdres 10 pi. Eval. municipale 210 000 \$, taxes 2 000 \$. Prix : 205 000 \$.

(819) 868-1578



## PENTHOUSE À QUÉBEC

Le «sumum» à Québec, Jardins Mérici, somptueux penthouse de 2.350 PC plus une magnifique terrasse privée et aménagée de 740 PC, le tout avec une vue panoramique sur le fleuve, luminosité à profusion, 2 stat. intérieurs, condo idéal pour recevoir, près des plaines et de la rue Cartier.

Richard Parent (418) 657-2663  
Parent & Associés Courtier Immobilier Agréé

C O U P D'Œ I L B O U R S I E R

Où en est le long terme?

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

À court terme, la situation demeure critique. Les marchés ont continué à la baisse à l'ouverture pour reprendre tout le chemin perdu à New York et près de la moitié à Toronto.

À long terme, l'indice industriel américain est sur sa ligne de tendance haussière. On est sur le bord d'une vente massive à la prochaine recrudescence du marché et à long termes. Remarque que l'indice composé, tout comme plusieurs de ses secteurs, montrent des volumes plus élevés sur les ventes du marché baissier de 1994 que sur la pression d'achat du marché haussier de 1993.

Pendant qu'en 1994, les recommandations d'achats allaient bon train, il y avait pourtant quelqu'un qui fournissait la demande des acheteurs et même plus. Si le marché a chuté, c'est que l'offre a été beaucoup plus grande que la demande. Le secteur minier est le seul à être demeuré dans un couloir haussier à long terme.

Les services financiers ont résisté et ont repris, en deuxième partie de l'année, un peu de la perte du début de l'année. Les forestières et les industriels sont volatiles mais restent moins faibles que les autres par rapport aux gains de 1993. Les aurifères conservent un peu de momentum à la baisse. Les immobilières, les communications, la vente au détail, la gestion et les

pétroliers sont encore en pleine tendance baissière par rapport aux dernières années. À long terme, on compte plusieurs secteurs en difficulté. Les plus forts ont pu limiter les dégâts mais sans mal. Est-ce que les forts vont se remettre à chuter et les faibles continuer à chuter? Les prochains jours ou quelques semaines le confirmeront. De retour au court terme plus logique, au début de la semaine.

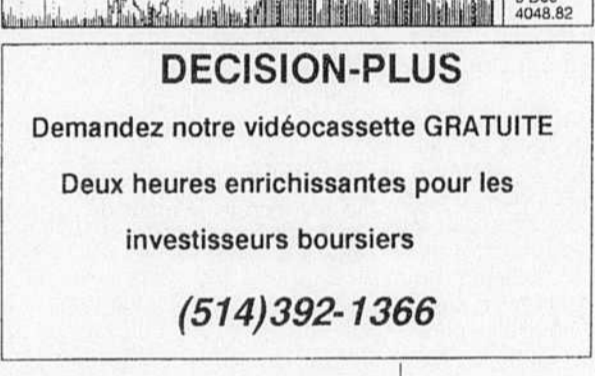
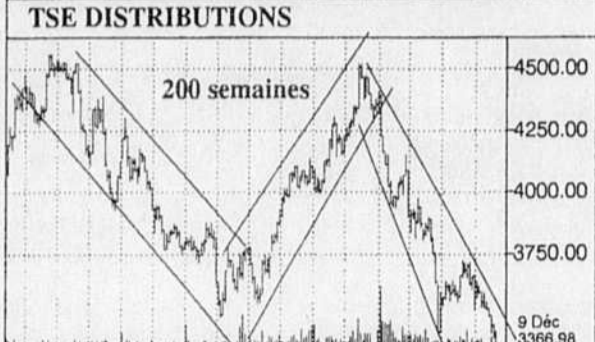
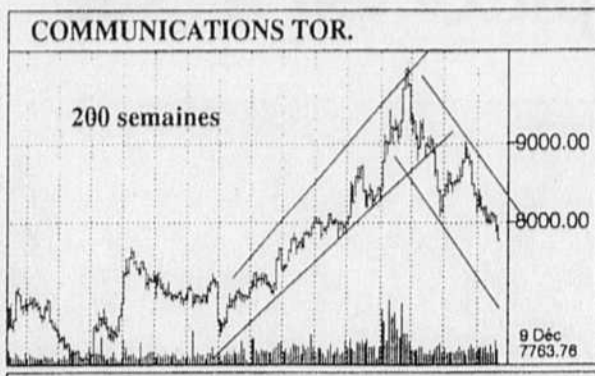
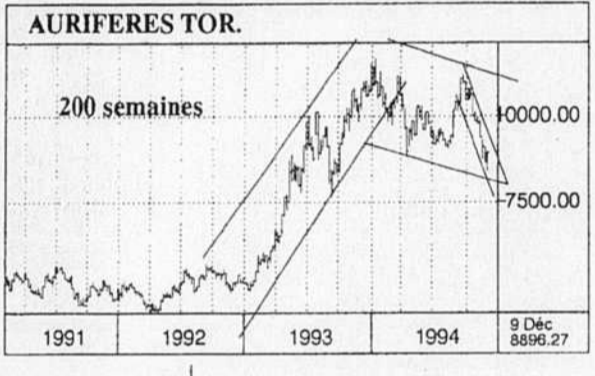
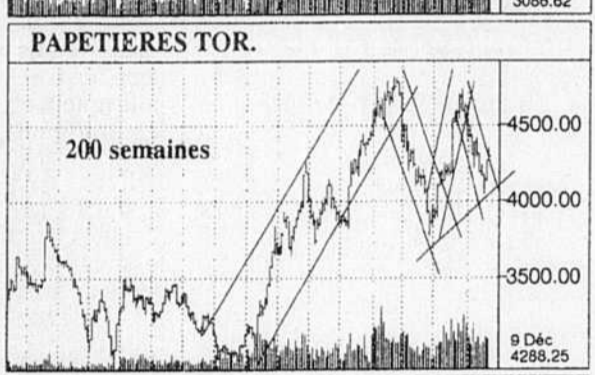
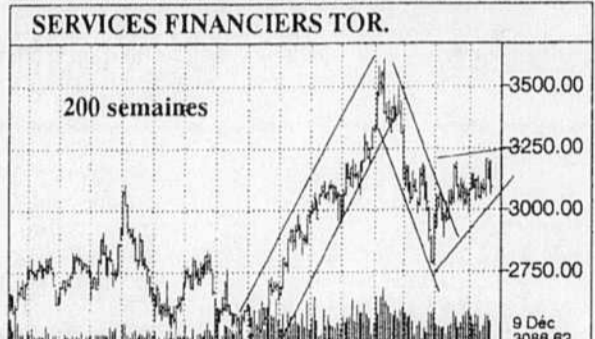
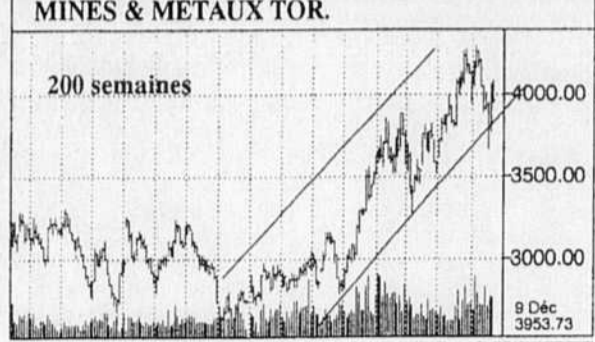


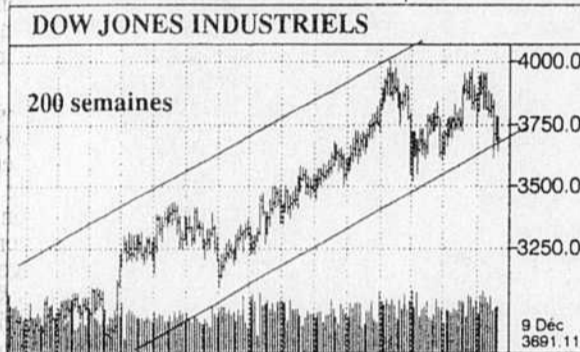
Table titled 'BOURSE DE MONTRÉAL' with columns for Volume (000), Ferme, Var. (\$), and Var. (%). It lists various market indices and their values.

Table titled 'BOURSE DE TORONTO' with columns for TSE 300, TSE 100, TSE 200, and various sector indices like Mines et métaux, Pétrolières, etc.

Table titled 'BOURSE DE VANCOUVER' with columns for Indice général and values. It also includes a section for 'MARCHÉ AMÉRICAIN' listing various US market indices.

Table titled 'LES PLUS ACTIFS DE TORONTO' listing top trading companies with columns for Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (\$), and Var. (%).

Table titled 'LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL' listing top trading companies with columns for Volume (000), Haut (\$), Bas (\$), Ferm. (\$), Var. (\$), and Var. (%).



MONTRÉAL HEBDOMADAIRE

A large multi-column table listing various financial data, including company names, stock prices, and market statistics. It is organized into sections labeled A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, Z.

ÉCONOMIE

FINANCE

Gains en capital

Dernière chance pour bénéficier de l'exonération

Dernier appel! 1994 est la dernière année pour bénéficier, sans pénalité, des reliquats du plus grand abri fiscal au pays: l'exonération de 100 000 \$ sur les gains en capital.

Cette exonération a vie de 100 000 \$, équivalant à une déduction de 75 000 \$, a été abolie dans le budget fédéral du 22 février dernier. Si aucune déduction n'est désormais accordée aux gains provenant de dispositions d'actif effectuées après cette date, le gouvernement fédéral a tout de même introduit des adoucissements, des règles transitoires pour les personnes qui détiennent encore des biens achetés avant cette date. Les fiscalistes appellent cette mesure transitoire le choix.

«Le choix vous donne la possibilité de déclarer un gain en capital même si vous n'avez pas vendu votre bien. Vous pouvez ainsi bénéficier de la partie inutilisée de votre déduction pour gains en capital», a précisé Dennis Turpin, directeur du service de la fiscalité de Laliberté-Lancôt-Coopers & Lybrand, lors d'une conférence présentée mardi devant les membres de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec. «Dans la plupart des cas, le choix est disponible seulement pour l'année d'imposition 1994 (période prenant fin le 30 avril 1995)», a-t-il pris soin d'ajouter. Et pour des biens détenus avant le 22 février 1994, les biens admissibles couvrent tant les résidences secondaires, les terrains et l'achalandage que les valeurs mobilières. Quant aux immeubles locaux, exclus des déductions pour gain en capital depuis 1992, la partie du gain comptabilisé après le 22 février 1992 n'est pas admissible à l'exonération.

En remplissant le formulaire approprié, le contribuable peut se constituer ainsi une «provision» en effectuant une disposition présumée, en date du 22 février dernier,

pour un montant devant se situer entre le coût et la juste valeur marchande de l'actif. Cette «provision» viendra s'appliquer lors de la vente effective du bien en diminuant d'autant l'imposition sur le gain en capital encaissé alors.

«La date limite pour faire un choix est le 30 avril 1995. Mais des choix tardifs sont également permis, pour un délai de deux ans se terminant le 30 avril 1997», a ajouté Benoit Fontaine, adjoint aux associés rattachés au service de fiscalité du cabinet d'experts comptables. Ces choix tardifs sont toutefois soumis à une pénalité équivalant à 1 % du tiers du gain en capital imposable visé, multiplié par le nombre de mois de retard.

M. Fontaine fait remarquer cependant que le recours au choix n'est pas sans entraves ou sans coûts.

«N'oublions pas que la déduction vient s'appliquer au revenu imposable alors que le gain en capital s'ajoute, pour sa part, au revenu net du contribuable.» Or, c'est à partir du revenu net que les prestations fiscales pour enfants, les crédits de TPS, le supplément de revenu garanti, les crédits personnels et la pension de sécurité de vieillesse, au fédéral, que le crédit de taxe de vente, le remboursement d'impôt foncier, la réduction à l'égard de la famille et la contribution au fonds des services de santé, au provincial, sont calculés. Et il y a l'impôt minimum de remplacement. Et il y a les considérations relatives à l'existence d'un poste de perte nette cumulative sur placement. «Dernière chance (de bénéficier de l'exonération), mais à quel prix?», a lancé Dennis Turpin, qui résume: «En général, si le revenu net avant le choix d'inclure un gain en capital est supérieur à 70 000 \$, il y a peu de frais occasionnés, et l'avantage fiscal est intéressant.»



Gérard Bérubé

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

L'année seule il y a une semaine, les autres institutions financières ont fait écho, jeudi et vendredi, à l'augmentation des taux hypothécaires commandée par la CIBC. Les augmentations décrétées se sont chiffrées à 50 points centésimaux, en moyenne, avec une pointe de 100 points pour le terme de un an.

La Banque CIBC avait engagé le mouvement, il y a une semaine, en déplaçant sa grille de taux hypothécaires de 0,5 % ou de 1 %, selon l'échéance. Elle avait préalablement donné le coup d'envoi à une remon-

1 % de plus dans le «un an»

La hausse des taux hypothécaires se généralise

tée de 50 points du taux préférentiel, cédant ainsi aux pressions exercées par six augmentations consécutives du taux d'escompte de la Banque du Canada et par un étai se resserrant de plus en plus sur les marchés monétaires. Les autres institutions bancaires avaient immédiatement entériné la commande sur le taux préférentiel, tout en laissant la CIBC seule dans son coin sur la scène hypothécaire.

La CIBC aura souffert d'isolement pendant trois jours, avant que la Banque Nationale ne s'adonne, jeudi, à un mimétisme tout de même contenu aux échéances de court terme. Puis le mouvement s'est généralisé hier, pour couvrir la

totalité du spectre des échéances hypothécaires.

Dans l'ensemble, donc, les taux sur les hypothèques ont été engraissés de 50 points de base, en moyenne, pour passer à 10 % (terme de trois ans) et à 10,5 % (terme de cinq ans). Le six mois, ouvert, a également été gonflé de 50 points, à 8,88 % au moment où le six mois, convertible, affichait une excroissance de 95 points, à 8,20 %. Mais le coup le plus sévère a été asséné à l'hypothèque de un an (fermé), qui a vu son taux croître de 100 points, à 9 %. La Banque TD a cependant fait preuve de retenue et de compréhension, l'institution limitant son intervention à 50 points sur le un an, à

8,5 %. Et ce ne serait pas fini. À la lecture des paramètres figés en fermeture des marchés monétaires hier, les indications allaient dans le sens d'une autre augmentation la semaine prochaine, d'au moins 50 points celle-là, du taux d'escompte de la Banque du Canada, fixé tous les mardis.

Cette poussée de fièvre potentielle viendrait ainsi amplifier l'impact de la marche inlassable vers le haut du taux directeur au cours des six dernières semaines et pourrait entraîner une nouvelle ronde de hausses du taux préférentiel des banques, encore de 50 points, pour le ramener à 8 %.

Grande et moyenne entreprise

La francisation progresse

MAURICE GIRARD  
PRESSE CANADIENNE

Québec — La francisation continue de progresser à un rythme modéré mais soutenu dans la grande et moyenne entreprise au Québec et elle s'étend maintenant aux compagnies qui ne sont pas assujetties aux dispositions de la Charte de la langue.

Ainsi, pour la première fois de son histoire, l'Office de la langue française a entrepris l'an dernier, avec un certain succès, un vaste travail de sensibilisation auprès des compagnies comptant entre 10 et 49 employés, qui se retrouvent dans une sorte de vide juridique puisqu'elles ne sont pas tenues expressément de respecter la loi.

Près de 18 000 petites sociétés ont été approchées, 500 rencontres ont été organisées, 3500 visites sur les lieux de travail ont été effectuées. «Plus de 90 % d'entre elles ont bien accueilli la rencontre avec le personnel de l'Office», souligne son président Jean-Claude Rondeau dans le rapport annuel 1993-1994, déposé la semaine dernière à l'Assemblée nationale. De façon concrète, le quart de ces mini-PME ont accepté d'accorder plus de place au français.

Entre-temps, l'an dernier, 177 nouvelles grandes compagnies ont obtenu leur certificat de francisation, portant ainsi à 3264 le total des sociétés de plus de 50 employés où on peut travailler en français. Il s'agit d'un accroissement d'un point et demi, ce qui porte à 77 % le taux de pénétration du français dans la grande et moyenne entreprise.

«Depuis quelques années, la pro-

gression de la certification est constante dans l'ensemble des entreprises, alors qu'elle plafonne ou avance difficilement dans certains secteurs en raison de champs d'activité où l'utilisation du français est plus problématique», précise M. Rondeau.

En effet, la percée du français se fait plus laborieusement dans la grande entreprise (68 %) que chez les PME (84 %) bien que le rattrapage se fasse à un rythme trois fois plus rapide chez les gros employeurs. Les secteurs les plus difficiles à conquérir: l'automobile, le transport routier, l'aéronautique, l'aérospatiale, les produits électriques et électroniques, l'imprimerie, l'édition, les technologies de l'information.

Pour consolider les acquis et marquer des points, des interventions sectorielles ont été faites et des séances spéciales tenues à l'intention des membres de comité de francisation. Ils sont d'ailleurs 11 000 travailleurs à œuvrer à la progression du français au travail.

Le domaine de l'informatique reste par contre la pierre d'achoppement de cette vaste conquête du français puisque l'informatisation grandissante des communications dans l'entreprise se fait encore en anglais.

«L'introduction de l'informatique apparaît encore souvent comme un facteur d'anglicisation... il s'est trouvé des entreprises où les outils et les documents informatiques unilingues anglais avaient un impact négatif sur le personnel et où les comités de francisation étaient inactifs», affirme le rapport de l'Office, qui ajoute toutefois: «Des progrès significatifs ont été réali-

sés» l'an dernier. Par contre, en ce qui concerne la qualité de la langue, «les domaines où on observe une amélioration dans les entreprises certifiées sont l'affichage interne, la qualité de la langue écrite, l'utilisation plus généralisée de la terminologie technique française et l'ap-

- Les plaintes touchent l'affichage public, l'étiquetage, les raisons sociales, les brochures et catalogues, la langue des services.

Wise demande la protection des tribunaux

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

En cette période cruciale dans le secteur du commerce au détail, Magasin Wise a émis un communiqué en soirée, hier, annonçant qu'elle avait demandé la protection des tribunaux. Des créanciers garantis se pressaient aux portes de la chaîne de magasins à rayons.

«Sans préavis» à Magasin Wise et à sa filiale à part entière Magasin à rayons Peoples, Marks & Spencer Canada et Marks & Spencer Plc., créanciers garantis de Peoples, ont «décidé de procéder à la réalisation de leur garantie en obtenant un jugement ex parte nommant Coopers & Lybrand à titre de séquestre intermédiaire chargé de contrôler les rentrées et les sorties de fonds de Peoples», peut-on lire dans le communiqué.

Wise exploite 45 magasins sous cette bannière, dont 37 au Québec. Elle coiffe également huit centres de liquidation et de rabais Wiz-Mart. Magasin Peoples, pour sa part, regroupe 73 magasins exploités sous cette raison sociale, dont 42 au Québec. «Les ventes consolidées pour les troisième et quatrième trimestres, à ce jour, se sont avérées nettement inférieures aux prévisions. L'impossibilité pour la compagnie de renouveler ses inventaires de façon adéquate en cette période cruciale a résulté en une diminution imprévue des ventes et en une détérioration rapide de la santé financière», a ajouté Wise.

La semaine à Wall Street: multiples sources d'inquiétude

New York (AFP) — Wall Street a reculé la semaine dernière, malmenée par les perspectives de nouvelle hausse des taux directeurs américains, les problèmes sur le marché des produits dérivés et l'annonce par le plus gros fonds d'investissement américain qu'il ne distribuera pas de dividende en 1994.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 54,51 points (-1,46%) à 3691,11.

Fidelity Investments a donné le ton mardi en annonçant qu'une erreur comptable était à l'origine de la prévision de versement de 4,32 milliards de dollars de dividendes sur le fonds Magellan. Ce fonds, le plus important de Wall Street avec 36 milliards \$ US, ne versera pas de dividende en 1994.

La nouvelle a été immédiatement suivie par la demande du comté d'Orange (Californie), le cinquième comté américain, à bénéficier de la protection de la loi sur les faillites après avoir subi une perte comptable de 1,5 milliard \$ US sur ses opérations de produits dérivés.

Ces produits financiers offrent des rendements élevés à condition de bien parier sur l'évolution des outils de référence, comme les taux d'intérêt ou de change. La hausse des taux à long et à court terme depuis février a nui au comté californien, qui tablait sur un recul.

Le président de la Réserve fédérale (Fed) Alan Greenspan a toutefois estimé mercredi que les pertes importantes subies par certains in-

vestisseurs sur les dérivés n'étaient pas inquiétantes.

Il a par ailleurs laissé entendre que la Fed continuerait de relever les taux, sans toutefois préciser si elle le ferait lors de sa réunion du 20 décembre. La plupart des experts, comme Michaël Metz, de la firme Oppenheimer, ne comptent pas sur une action aussi rapide, mais les investisseurs restent prudents.

«Quand les taux d'intérêt augmentent, la croissance des résultats de sociétés doit être puissante pour annuler l'impact négatif de la hausse des taux», souligne Richard Bernstein, analyste chez Merrill Lynch. Les résultats du quatrième trimestre seront publiés à partir de la mi-janvier.

Wall Street «est dans une sorte de piège psychologique, la peur d'un marché baissier alimentant la baisse», estime M. Metz.

L'hostilité croissante aux risques encourage les transferts d'avoirs vers le marché obligataire, selon M. Metz. «Les instruments de la dette (comme les bons du Trésor) deviennent plus attrayants», ajoute-t-il.

M. Metz table sur une poursuite des liquidations au moins jusqu'à lundi, puis sur une correction technique au niveau de 3550 points. «Je ne pense pas que la tendance baissière va s'interrompre bientôt», indique cet expert.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,85% contre 7,90% une semaine plus tôt.

Les ATR 42 de Canadien cloués au sol

LE DEVOIR ET AFP

Les Lignes aériennes Canadien Regional et Inter-Canadien, sa filiale québécoise, ont annoncé qu'elles immobiliseraient leurs 15 ATR-42, appareils de transport régional. Cette décision faite suite à une directive de Transport Canada d'interdire l'exploitation de ces appareils lorsque des conditions favorables au givrage existent ou ont été annoncées. Les clients du transporteur sont priés de communiquer avec les réservations de Canadien International ou leur agent de voyages pour prendre d'autres arrangements.

Canadien Regional continuera d'exploiter ses Dash-8 et F28 dans l'Ouest canadien et Inter-Canadien maintiendra son exploitation de deux F28 qu'au Québec.

L'ATR, avion de transport régional franco-italien, a également été interdit de vol par temps de givre aux États-Unis par la direction de l'aviation civile américaine. Cette interdiction, annoncée hier dans un communiqué de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA), prend effet immédiatement pour les 111 ATR-42 (40 places) et les 42 ATR-72 (66 places) en service dans plusieurs compagnies américaines de transport régional.

Elle porte un coup très rude à l'Aérospatiale française et l'Alenia italienne qui fabriquent l'avion à Toulouse (France). Le directeur de la FAA, David Hinson, avait été informé hier par l'Aérospatiale que le temps de givre pouvait, sous certaines conditions, constituer un danger pour l'exploitation de l'avion qui est équipé de deux turbopropulseurs à hélice fabriqués par le motoriste américain Pratt & Whitney.

Le 31 octobre, un ATR-72 de la compagnie aérienne American Eagle, une filiale d'American Airlines, s'était écrasé à Roselawn (Indiana) lors de manœuvres d'approche de l'aéroport de Chicago (Illinois) par temps pluvieux. Les 68 passagers et membres d'équipage avaient péri dans l'accident dont les causes n'ont pas encore été établies. De sources proches de l'enquête, on indique que la catastrophe pourrait avoir été causée par la formation de glace sur les ailes de l'appareil alors que celui-ci traversait un nuage de pluie givrante.

**VOUS AVEZ DIT POLYVALENT ?**

Discussion avec le banquier concernant le financement de l'acquisition

Parler à monsieur Gendron des améliorations à apporter au système informatisé de gestion

Meeting à 16 h 30 au sujet des états financiers de la municipalité

Compléter le programme d'exportation du client

Vous avez besoin de conseils concernant le développement de votre entreprise? Faites appel aux services d'un comptable agréé, un professionnel possédant une expérience pratique auprès de nombreuses sociétés.

L'expertise du CA en analyse financière en fait un habile planificateur stratégique; il peut aussi vous conseiller dans l'évaluation et la gestion de vos ressources. Ses compétences multiples aideront votre entreprise à assurer son développement, sans mauvaises surprises.

CA Comptables agréés du Québec

Partenaires en affaires

**SOFEM** Solidarité Femmes et Enfants du Monde

Organisme de coopération pour le soutien de la famille  
Fondé au Québec et accrédité en tant qu'organisme de charité au Canada.

Selon les experts en coopération internationale:  
"L'éducation des filles est l'investissement le plus rentable que pourraient faire les pays du Tiers Monde"

Aider les jeunes mères de famille à combattre la pauvreté est le meilleur moyen d'aider des milliers d'enfants!

**Oui, ça me concerne et je m'en occupe!**

S.v.p. envoyez vos dons aujourd'hui même à:  
Solidarité Femmes et Enfants du Monde  
B.P. 353, Succ. E, Montréal, Québec H2T 3A8  
Tél. (514) 273-5197 (Émission de reçus pour fin d'impôt)

ÉCONOMIE

«De l'Alaska à l'Argentine»

Clinton exalte le libre-échange

Il justifie l'exclusion de Fidel Castro du sommet de Miami

CHRISTIAN CHAISE AGENCE FRANCE-PRESSE

Miami (AFP) — Le président Bill Clinton a exalté hier à Miami la création d'une zone de libre-échange allant de l'Alaska à l'Argentine... Bien que seul absent du premier sommet panaméricain depuis 27 ans...

ment magique» pour «profiter de l'élan» créé ces 12 derniers mois par deux accords commerciaux qui ont constitué deux des grands succès de la première moitié de son mandat.

Le premier est la création, le 1er janvier dernier, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui doit faire disparaître les tarifs douaniers entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Il a également mentionné la décision le mois dernier des États-Unis et de 17 autres pays riverains du Pacifique - dont deux, le Chili et le Mexique, sont présents à Miami - d'abattre toutes les barrières douanières entre eux d'ici à l'an 2020.

Exaltant la création d'une zone de libre-échange allant de l'Alaska à l'Argentine», M. Clinton n'a cependant pas donné la moindre indication quant à la date à laquelle cette zone de libre-échange des Amériques serait le jour.

S'adressant à une opinion publique dont la foi dans le libre-échange semble s'éroder, M. Clinton a justifié la disparition en terme de tous les tarifs douaniers sur le continent par le fait qu'il s'agissait de «l'un des seuls moyens» de créer des emplois.

«Nous devons tout simplement être capables d'accroître les exportations de nos biens et de nos services si nous voulons créer plus d'emplois bien rémunérés» aux États-Unis, a affirmé M. Clinton.

M. Clinton a rappelé que le sommet avait deux autres thèmes: le renforcement des démocraties, dont beaucoup sont encore fragiles, par des mesures contre la corruption, le trafic de drogue et le blanchiment des narcodollars...

Les États-Unis, qui maintiennent depuis trois décennies une politique d'isolement du régime castriste, ont précisé que Cuba ne figurerait pas à l'ordre du jour de ce sommet. Mais le président argentin Carlo Menem, opposé à une mise en quarantaine de Cuba, a déjà fait savoir qu'il soulèverait la question.

M. Clinton a estimé que les pays du continent devaient saisir un mo-

L'UPA prend le virage vert

Le monde agricole ne pourra plus échapper à l'œil scrutateur des environnementalistes

CLAUDE TURCOTTE LE DEVOIR

L'environnement a dominé le 70e congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et continuera d'occuper une large place dans les préoccupations et les débats au cours des mois à venir.

Les dirigeants de l'UPA voient très bien que le monde agricole ne pourra plus échapper à l'œil scrutateur des environnementalistes et du public en général.

«Le monde agricole a mis l'environnement au premier rang et pour moi, c'est plus qu'un slogan», déclarait Laurent Pellerin, président de l'UPA, en remerciant quatre ministres du gouvernement québécois venus exposer leurs projets devant les congressistes.

Mais, en tout premier lieu, l'UPA favorise une approche pragmatique, en visant à modifier les pratiques agricoles, en adaptant par exemple les équipements à l'usage présent plutôt que de les remplacer par d'autres, neufs et complètement différents, qui coûteraient très cher.

Car, il y a bien sûr un aspect financier majeur dans ce dossier. «Les producteurs veulent s'adapter, reprend M. Pellerin, mais il ne s'agit pas du tout de la même problématique qu'en ville où tous les déchets, y compris les eaux

usées, peuvent être ramenés en un point central, comme on le fait à Montréal. D'ailleurs, le citoyen urbain est subventionné à 90 % pour le traitement de ses déchets, ce qui n'est pas du tout le cas pour le producteur agricole.»

À l'UPA, on affirme ne pas savoir ce qu'il en coûterait globalement pour rendre la production agricole complètement écologique, c'est-à-dire sans aucun effet polluant sur les cours d'eau, les sols et l'air (pour les odeurs). Il faudra donc commencer par dresser une liste de priorités en établissant les coûts dans chaque cas; il faudra traiter des cas les plus urgents d'abord.

En parlant de priorités à établir, on donne l'impression que rien n'a encore été fait dans le domaine de l'environnement par les producteurs agricoles; cette impression est fortement contestée à l'UPA, qui avait organisé un premier colloque sur l'environnement en 1986-1987.

À l'UPA, on n'aime pas davantage les accusations de pollueurs inconséquents portées contre leurs membres. Par exemple, explique-t-on, ce ne sont pas les agriculteurs qui établissent les normes pour l'usage des pesticides. Les utilisateurs font confiance aux agronomes-vendeurs des compagnies de produits chimiques, ainsi qu'aux agronomes-fonctionnaires, dont certains, at-on souvent entendu dire, ont été également de grands promoteurs

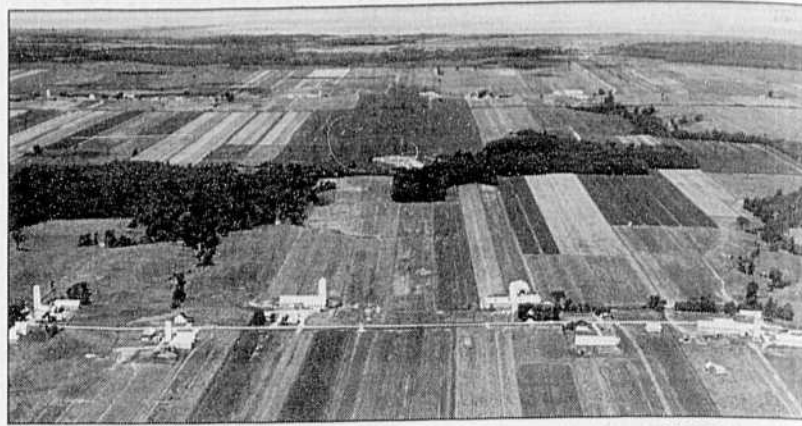


PHOTO ARCHIVES

de produits chimiques... Bref, on plaide de la bonne foi à l'UPA.

Néanmoins, on reconnaît volontiers que la préoccupation environnementale est un phénomène récent dans le monde bio-alimentaire. D'ailleurs, il reste du travail à faire pour convertir au vert tous les producteurs. L'UPA est elle-même en voie de compléter une équipe de conseillers attachés exclusivement au dossier environnemental.

On leur expliquera qu'il ne s'agit pas simplement de virer au vert par pur angélisme, mais qu'ils seront gagnants au plan financier, non seulement par le fait que leurs terres resteront de façon durable en bon état de production, mais aussi qu'ils en retireront une rentabilité accrue, comme cela s'est vérifié souvent dans l'industrie où des mesures antipollution ont entraîné un accroissement de rentabilité.

Par ailleurs, des efforts de recherche devront être faits en vue d'augmenter l'expertise technique dans le domaine de l'environnement agricole. Il semble qu'il y ait peu d'experts à importer d'ailleurs, ce qui n'exclut pas certains points de référence ou de comparaison. On sait par exemple que la Bretagne produit 15 millions de porcs par année, que les Pays-Bas en font 26 millions et le Da-

nenmark au moins 15 millions, en comparaison de seulement 4,5 millions au Québec. M. Pellerin suggère que cela donne une perspective à nos problèmes et permet de relativiser leur gravité.

L'un des grands points de friction entre le monde agricole et les citadins est la cohabitation dans les zones semi-rurales autour des grands agglomérations. Certains ont pris au pied de la lettre la boutade d'un humoriste disant qu'il fallait construire les villes à la campagne. Le problème est qu'une fois rendus à la campagne, les citadins se plaignent des fermiers, beaucoup à cause des odeurs.

Il y a, particulièrement dans la région de Montréal, un étalement urbain qui s'est multiplié par deux au cours des dix dernières années, soutient M. Pellerin, alors que la population du Québec a peu augmenté. Cela suscite des conflits plus ou moins aigus, selon les endroits. Certaines municipalités ont succombé plus rapidement que d'autres aux offensives des spéculateurs.

Les producteurs agricoles sont maintenant contraints de se battre pour «le droit de produire». Les efforts de concertation avec les deux grandes associations municipales ont jusqu'à maintenant avorté. On va reprendre cet exercice en 1995 avec la participation d'une nouvelle équipe de gouvernants à Québec.

Les producteurs de bois sur la ligne de front

Le pari écologique pris par l'Union des producteurs agricoles (UPA) vise tous les producteurs, peu importe leur spécialité, mais à court terme le premier dossier à régler demeure incontestablement celui de la Fédération des producteurs de bois et de plusieurs syndicats membres.

La Fédération des producteurs de bois du Québec, affiliée à l'UPA, a donné le mandat à Michel Morisset, professeur à l'Université Laval et directeur du Groupe de recherche en économie et politique agricoles au département d'économie rurale de cette université, de faire un examen exhaustif de la structure syndicale et de la structure de mise en marché des producteurs forestiers.

M. Morisset a produit un rapport de plus de 50 pages qui confirme les pires soupçons. Cupidité, conflits d'intérêts et non-respect de la ressource sont de la partie. «On nous a cité comme étant de notoriété publique, écrit M. Morisset, le fait que les OGC agissent comme contracteurs sur la forêt publique, achètent et coupent à blanc des lots sur la forêt privée, sont copropriétaires de scieries, ont des propriétés foncières et immobilières en dehors du secteur forestier. Dans plu-

sieurs régions, les OGC nous ont été présentés comme les pires pilliers de lots du territoire, qui ont remplacé les contracteurs (jobbers) dans ce rôle peu enviable.»

La Fédération des producteurs de bois a perdu le tiers de ses syndicats membres. Les syndicats de Beauce, Gatineau, Labelle, Pontiac et Outaouais-Laurentides se sont désaffiliés de la Fédération. Plusieurs reprochent à leurs dirigeants syndicaux de manquer de dynamisme, de visibilité et de ne pas offrir suffisamment de services; ils se plaignent aussi du mode de financement.

Les OGC, créées dans les années 1970 alors qu'on commençait à craindre pour la pérennité de la ressource, ont dévié de leur mission. «Actuellement, dans le dossier de la mise en marché, on assiste à des tentatives menées par des individus clairement identifiés aux OGC pour empêcher que les syndicats et offices ne s'impliquent dans la mise en marché du bois de sciage», poursuit l'auteur. En fait, on en est rendu au point où ces personnes souhaitent la désorganisation des syndicats qui leur ont permis d'atteindre les postes où elles sont rendues.

Historiquement, les syndicats forestiers ont vu le jour à partir de 1957; des plans conjoints furent signés avec les producteurs de pâte et papier pour la livraison de «pitounes» qui étaient converties en pâte. Puis sont arrivées les OGC qui, dans une logique de services à leurs actionnaires (des producteurs forestiers), ont pris l'habitude de vendre aux scieries les bois qui ne trouvaient pas preneur par l'entremise du plan conjoint. Ce rôle a pris de plus en plus d'importance, surtout à partir de 1990 alors que les usines de pâte et papier délaissèrent la «pitoune» pour les copeaux qu'ils achetaient des scieries à des prix nettement plus intéressants.

Depuis 1992, le marché du bois de sciage connaît une montée fulgurante. La hausse des prix serait de l'ordre de 25 % cette année seulement. En revanche, le marché du bois à pâte résineux s'est effondré, ce qui pousse tout naturellement cette matière ligneuse vers le marché plus lucratif du sciage. Il reste un nombre de syndicats où le marché demeure désorganisé pour leurs producteurs. C'est dans le cadre de ce processus d'organisation de la mise en marché que des OGC sont en

conflit d'intérêts.

En organisant la mise en marché de ces syndicats, ces OGC perdent un avantage concurrentiel, doivent payer pour les services du plan conjoint et éventuellement subir un certain contrôle. Par ailleurs, empêcher l'organisation de la mise en marché dans le sciage peut avoir pour conséquence la fin des plans conjoints.

Selon M. Morisset, «il faut un contre-pouvoir au pouvoir en place, c'est-à-dire un contre-pouvoir régional fort, et le seul qui soit en mesure d'assumer ce leadership gravite autour de l'UPA», qui a intérêt elle-même à avoir une Fédération des producteurs de bois en santé, ne serait-ce que parce qu'elle partage souvent avec elle des locaux régionaux.

Mais il y a en plus le membership. À la Fédération, on dit que les syndicats affiliés comptent environ 40 000 membres, tandis que M. Morisset parle plutôt de 30 000 à 35 000 membres, dont les revenus annuels auraient été de l'ordre de 150 millions \$ en 1993.

Pour des raisons environnementales, l'UPA a également tout intérêt à voir la Fédération prendre d'aplomb le virage vert. Il y a une question d'image tout de suite et de marché un peu plus tard. Le prix élevé du bois de sciage à l'heure actuelle découle de la très forte demande aux États-Unis. Cela ne va pas durer; quand les Américains pourront se suffire avec leur propre production de bois, on verra alors surgir la dernière barrière non tarifaire, celle des exigences environnementales, prévoit le professeur de l'Université Laval.

Les pressions pour une réforme à la Fédération des producteurs de bois viennent aussi du ministre des Ressources naturelles, François Gendron, qui considère essentielle la participation des propriétaires de territoires boisés privés au sommet qu'il tiendra à Québec en mai prochain. Dans une réunion privée, il a suggéré aux dirigeants de la Fédération de reprendre un rôle de leadership s'ils voulaient occuper une place importante dans ce sommet. Pour l'instant, Victor Brunet, secrétaire de la Fédération, participe au comité directeur du sommet.

Le rapport de M. Morisset a été bien reçu à la Fédération, qui a formé un comité de suivi et qui envisage des actions concrètes et la mise en place d'un plan stratégique.

C.T.

AVEZ-vous acheté ces titres aux endroits indiqués. Includes financial charts and contact information for DECISION-PLUS.

7 SUR 7 Le dimanche 11 novembre à 19 h 30 Rediffusion le lendemain à 13 h. Includes photo of Anne Sinclair and details for a TV debate.

CONCOURS JEUNES JOURNALISTES DU SECONDAIRE, DU COLLÉGIAL ET DE L'UNIVERSITÉ. Includes rules, prizes, and contact information for the Quebec government.

## LE DEVOIR

## TRAVAIL ET FAMILLE

## Colloque du Conseil du patronat sur la conciliation travail-famille

LOUISE JACQUES  
COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis plusieurs années, une nouvelle donne dans l'échiquier socioéconomique met en relief la difficulté de concilier responsabilités professionnelles et familiales.

C'est pour faire le point sur ce sujet que le Conseil du patronat du Québec (CPQ) organise le 13 décembre prochain, en collaboration avec le Bureau québécois de l'Année internationale de la famille (BQAI), un colloque intitulé *Pourquoi et comment concilier famille et travail*.

L'un des objectifs du colloque est de lancer le Guide travail-famille, publié à l'intention des entreprises et réalisé par un groupe de représentants patronaux et syndicaux. «Il est essentiel que patrons et syndicats introduisent une certaine souplesse dans les règles du jeu s'ils veulent déboucher sur une réelle conciliation travail-famille», souligne Lise Denis, présidente du BQAI et conférencière au colloque.

Notons également la participation de Kenneth George, directeur général du BQAI, qui a présidé le groupe de travail. Dans son allocution, M. George s'attardera plus spécifiquement sur les questions à poser, les réponses à trouver et la manière de procéder, pour poser les jalons d'un programme de conciliation travail-famille au sein d'une entreprise.

David Levine, de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, viendra ensuite témoigner d'une expérience réalisée dans cet organisme public et syndiqué, alors que Louise Belle-Isle de Bell Québec démontrera ce qu'il est possible d'accomplir dans une entreprise privée, toujours syndiquée. D'autres témoignages porteront sur des entreprises non syndiquées.

Voilà maintenant près de quinze ans que la Banque Nationale du Canada a pris le virage de la conciliation travail-famille. On pourra lors du col-

loque suivre la progression des mesures instaurées par la BNC, et mieux cerner les avantages retirés d'un programme qui évolue en épousant les nouvelles réalités de l'entreprise tout en suivant le mouvement des besoins de son personnel.

Les participants pourront également entendre Danielle Hébert et Carole Gingras, respectivement de la CSN et de la FTQ. Pour Carole Girard, «la participation syndicale dépasse largement une simple contribution à la conception ou à l'élaboration d'un programme de conciliation».

Mme Girard se fait la porte-parole de travailleuses et de travailleurs syndiqués qui ont collaboré à une recherche exploratoire, initiée par la FTQ et menée conjointement avec l'Université du Québec à Montréal. La recherche, actuellement en cours, porte sur un groupe d'hommes et de femmes qui évoluent dans des milieux de travail et des secteurs d'activités différents, mais qui vivent une même problématique: être parents d'enfants de moins de 12 ans, avec les conséquences que cela entraîne.

Pour Danielle Gingras de la CSN, «il ne peut y avoir de véritable conciliation sans volonté manifeste de part et d'autre». Elle ajoute qu'il devient plus qu'urgent que les employeurs acceptent de reconsidérer toute l'organisation du travail, plutôt que de restreindre la réflexion à une question de coûts. En effet, l'horaire de travail de 9h à 5h n'est plus désormais le lot que de 52 % de la main-d'œuvre active.

Mme Gingras rapporte d'autre part que selon Statistique Canada, l'absentéisme au travail a augmenté de 100 % en dix ans, principalement pour des raisons familiales ou personnelles; au total, 37 % de ce temps était passé à s'occuper de gens âgés.

L'allocution de clôture du colloque sera prononcée par la ministre Pauline Marois, qui présentera la vision gouvernementale de la conciliation travail-famille.

ISABELLE RIVEST  
COLLABORATION SPÉCIALE

Être parent tout en cumulant les exigences du marché du travail, ça peut devenir tout un casse-tête.

Les horaires des garderies obligent souvent à faire plus d'un arrangement par jour pour les enfants. Pour les parents de plus en plus nombreux qui vivent d'emplois précaires, c'est encore pire. Certains travaillent sur appel. D'autres apprennent le jeudi leur horaire de la semaine suivante. Et dans certaines entreprises, des employés n'ont même pas accès au téléphone. Alors les mères doivent se munir d'un téléviseur pour les urgences.

Les jeunes souffrent aussi des conséquences de cette vie tumultueuse. On les pousse du matin au soir pour gagner du temps... Pas étonnant qu'ils soient exténués dès le début de l'après-midi, incapables de se concentrer. Les résultats scolaires de plusieurs s'en ressentent.

«C'est un problème crucial, affirme Carole Gingras, porte-parole de la FTQ et responsable du dossier de la condition féminine. Les gens nous disent qu'ils sont contents d'avoir des enfants, mais que leurs difficultés sont énormes. Et les mères en souffrent. Elles deviennent anxieuses et se sentent coupables. Bien souvent, la vie amoureuse en prend un coup.»

«Si les employeurs ne devaient adopter qu'une seule mesure en cette année internationale de la famille, c'est le congé de maternité payé, estime pour sa part Danielle Hébert, conseillère syndicale à la CSN. Il est incroyable qu'on doive encore répéter ça! Pourtant, certaines femmes ne savent même pas si elles retrouveront leur emploi après l'accouchement.»

## La femme du patron ne travaille pas

Comment intéresser les entreprises, qui visent la maximisation des profits, à mettre sur pied des programmes de conciliation travail-famille?

Ce qu'il faut d'abord, selon plusieurs syndicalistes, c'est un profond changement de mentalité. Selon Carole Gingras de la FTQ, une enquête du *Wall Street Journal* révèle que 95 % des employeurs des 100 plus grandes compagnies américaines n'ont pas vécu ce genre de problèmes: leurs épouses ne travaillaient pas quand elles avaient des enfants en bas âge.

«La responsabilité des enfants n'est plus uniquement l'affaire des femmes, observe Marie Lavigne, présidente du Conseil du statut de la femme. Malgré cela, un employeur acceptera qu'un de ses cadres consacre du temps pour la collecte de fonds d'une œuvre charitable, mais pas pour sa vie familiale.»

Les hommes séparés, entre autres, sont sérieusement aux prises avec cette réalité. Certains préfèrent invoquer un problème avec leur voiture, plutôt qu'avouer la maladie de leur enfant, pour excuser leur retard au travail!

Il y a tout de même une lueur au fond du tunnel. Carole Gingras rapporte que certaines expériences-pilotes, réalisées à la compagnie Lévi-Strauss et à la Union Bank, ont démontré qu'avec un faible investissement, l'im-

## Parents au travail: les héros sont fatigués



Selon les syndicats, si les employeurs ne devaient adopter qu'une seule mesure en cette année internationale de la famille, il faudrait que ce soit le congé de maternité, pour que les femmes puissent retrouver leur emploi après la naissance.

plantation de programmes de conciliation travail-famille permet aux entreprises d'y trouver leur compte.

Ce succès est imputé à la réduction des coûts liés à l'absentéisme, au roulement du personnel et au retour plus rapide des femmes après leurs congés de maternité. D'autres employeurs pourraient être tentés par l'avenir.

L'adoption de tels programmes pourrait aussi permettre aux pères de mieux jouer leur rôle. «On constate déjà quelques signes d'évolution, comme les dix semaines de congé

de paternité, rapporte Danielle Hébert de la CSN. A l'époque, on a ri des gens qui les avaient revendiquées», se rappelle-t-elle.

Mais Marie Lavigne y met un bémol. «En 1992, seulement 1 % des hommes se sont prévalus de leur congé. Il y a sûrement des femmes qui doivent laisser plus de place à leur conjoint au sein de la famille. Mais même dans les milieux syndicaux, certains s'imaginent que la conciliation vise uniquement à permettre aux femmes de s'occuper des enfants!»

## Un projet de société

Les femmes sont encore majoritaires dans les secteurs où les conditions de travail sont les moins bonnes, comme la restauration, l'hôtellerie et la vente dans les commerces de détail. Souvent nonsyndiquées, auront-elles un jour l'espoir d'accéder à des programmes de conciliation travail-famille? «Tant qu'on aura un code du travail qui ne permet que la syndicalisation au cas par cas, les choses ne pourront pas évoluer», affirme Carole Gingras.

D'autres estiment qu'on ne peut pas aborder ce problème seulement par la négociation des conventions collectives, et qu'il faut des mesures globales. «Nous devons faire changer la Loi sur les normes du travail afin que ces programmes s'appliquent à tout le monde, pas seulement aux employés syndiqués», déclare Danielle Hébert.

Mais avec la crise des finances publiques, est-il réaliste de demander à l'Etat d'investir davantage dans les programmes sociaux? «Cela fait partie d'un projet de société, affirme Mme Hébert. Le taux de natalité de la Suède, où les programmes de conciliation travail-famille sont assez élaborés, est l'un des plus élevés d'Europe. Et les congés de maternité ne coûtent pas une fortune. On peut aussi voir les garderies comme un investissement. D'abord pour les gens qui reçoivent leurs services, mais aussi parce qu'elles créent des emplois. Par les temps qui courent, on ne peut pas lever le nez là-dessus», fait-elle remarquer.

«Que sont les programmes sociaux, sinon le partage des responsabilités entre les gens? se demande Marie Lavigne. L'Etat doit prendre ses responsabilités. Et les entreprises doivent cesser de voir les employés comme des fournisseurs de travail d'abord et des êtres humains ensuite. Les travailleurs ne sont pas des chiffons jetables après usage!»



PHOTO JACQUES GRENIER

L'horaire de travail de 9h à 5h n'est plus désormais le lot que de 52 % de la main-d'œuvre active.

## concilier

Pour les infirmières c'est une question de partage des responsabilités, de réorganisation du travail, de changement de mentalité, de justice sociale.

le travail  
et

la famille

un équilibre  
à atteindre

FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

## Choisir un service de garde



Les parents qui choisissent de faire garder leur enfant en garderie ou en milieu familial recherchent avec soin le service de garde qui leur convient le mieux.

- L'environnement,
- les qualifications du personnel éducateur,
- le programme d'activités,
- les mesures de santé et de sécurité,
- les possibilités d'aide financière

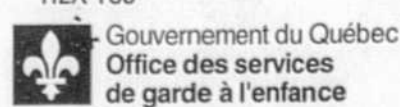
sont autant de facteurs à considérer pour choisir un service de garde de qualité.

Pour renseigner les parents, l'Office des services de garde à l'enfance vient de publier la brochure *Choisir un service de garde*.

Pour recevoir gratuitement cette brochure, on peut communiquer avec une préposée aux renseignements de l'Office au (514) 873-2323 ou, sans frais, au 1 800 363-0310.

On peut aussi commander la brochure par la poste en remplissant le bon de commande et en le retournant à :

Office des services de garde à l'enfance  
100, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec)  
H2X 1C3

Gouvernement du Québec  
Office des services  
de garde à l'enfance

BON DE COMMANDE (Écrire en lettres moulées)

Veuillez me faire parvenir la brochure CHOISIR UN SERVICE DE GARDE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
No. rue, c.p. \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_

## • TRAVAIL ET FAMILLE •

# Le point de vue des entreprises

Les programmes de conciliation travail-famille, le nouveau défi des années 90

CLAIRE HARVEY  
COLLABORATION SPÉCIALE

Que fait-on au moment d'aller chercher l'enfant à la garderie et qu'il reste deux clients à rencontrer? Comment s'occupe-t-on d'un parent âgé lorsqu'il faut constamment passer du temps supplémentaire au bureau?

Pour les entreprises et les travailleurs, les programmes de conciliation travail-famille permettent de déterminer quand, où et comment on exécute le travail. Ils prennent diverses formes. Des entreprises offrent l'horaire flexible, le temps partiel, la semaine de travail comprimée, le travail à domicile, les congés pour raisons familiales ou le partage de poste entre deux employés. Ce dernier volet intéresse les parents de jeunes enfants ou les gens qui aimeraient profiter d'une retraite progressive.

D'autres mettent parfois à la disposition de leur personnel une ligne 800 qui donne accès à un service de référence pour la garde et l'éducation des enfants, une garderie en milieu de travail ou une combinaison de toutes ces formules.

Actuellement, un nombre croissant de femmes travaillent et elles ont des enfants plus tard. Elles cumulent souvent le «tripleemploi»: travaux ménagers, éducation des enfants et carrière. Au fur et à mesure que les hommes s'impliquent, ils éprouvent eux aussi de la difficulté à concilier leurs obligations familiales et leur travail.

Désormais, la gestion des ressources humaines consiste à tenir compte des besoins des travailleurs et de ceux de l'entreprise. «Les programmes travail-famille sont le résultat de l'évolution de la population active depuis le début des années 80, époque où se sont amorcées l'intégration et la promotion des femmes dans l'entreprise», précise Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec. Les plus prometteurs se basent sur la collaboration entre la direction de l'entreprise, le personnel et le syndicat, s'il y a lieu.

Chez Américanada, une entreprise familiale de Montréal spécialisée dans l'industrie touristique, l'équilibre entre la carrière et la famille est une chose qui va de soi. «En 20 ans, nous avons toujours considéré qu'un employé ne pouvait pas laisser ses problèmes à la maison, explique Guy Bergeron, directeur de l'exploitation. Une personne qui n'a pas de gardienne amène tout simplement son enfant au bureau. Lorsque quelqu'un doit s'absenter ou finir plus tôt pour une visite chez le médecin, elle le fait, un point c'est tout.»



PHOTO JACQUES GRENIER

Certains employeurs ont créé une garderie en milieu de travail, parfois en se regroupant avec une entreprise voisine pour offrir le service à moindres frais.

### L'évolution du marché du travail

Tous n'ont pas cette chance. Actuellement, deux personnes sur trois estiment que le cumul travail-famille est extrêmement difficile. Le nouveau contexte social et économique exige beaucoup des employés et de leur famille. Selon la Conférence Board du Canada, près de 60 % des Canadiennes sont sur le marché du travail. La main-d'œuvre féminine constitue 45 % de la population active.

En 1990, les trois quarts des familles qui gagnaient entre 25 000 \$ et 45 000 \$ touchaient deux revenus. Elles ont désormais besoin de deux salaires pour gagner le même revenu qu'en 1980. Les divorces, les séparations et la monoparentalité entrent aussi en jeu. D'après le Secrétariat à la famille, 60 % des chefs de famille monoparentale sont sur le marché du travail.

Harmoniser le travail et la famille n'est pas qu'une affaire d'enfants. L'âge moyen de la population augmente: 20 % des Canadiens auront plus de 65 ans en 2021. En 1990, une autre étude menée par le Conférence Board auprès de 700 employés a révélé que 16 % d'entre eux subviennent aux besoins de parents âgés,

handicapés ou infirmes: les deux tiers des personnes chargées de cette responsabilité étaient des femmes.

D'autre part, en 1992, une enquête effectuée par Statistique Canada a révélé que 25 % des Canadiens se considèrent comme des intoxiqués du travail. Le tiers d'entre eux estiment qu'ils sont continuellement stressés parce qu'ils cherchent à accomplir plus que ce qu'ils peuvent réaliser; ils se soucient aussi de ne pas passer assez de temps avec leur famille ou leurs amis.

Les conditions de travail n'arrangent pas les choses. La multiplication des emplois précaires, le travail sur appel, les horaires irréguliers constituent autant de problèmes pour ce personnel. Une catégorie de travailleurs sont pris entre les soins à donner à leurs enfants et les besoins des parents âgés. Voir à tout reléver alors du grand art.

### Une conception rigide

Nous sommes aux prises avec une conception rigide du travail. Voilà le problème! Néanmoins, certaines entreprises ont compris qu'elles y gagneraient à mettre sur pied des régimes souples. Un employé qui éprouve de la difficulté à affronter ses obligations familiales peut trouver tout aussi difficile de donner un rendement optimal au travail.

«L'amélioration de la qualité de vie des travailleurs augmente leur productivité», explique Ghislain Dufour. En d'autres mots, pour les entreprises, la productivité ne doit plus

se mesurer uniquement en termes de revenus annuels, mais également en termes de qualité des ressources humaines.»

Actuellement, bon nombre de sociétés offrent différents volets de programmes famille. A cause de l'importance des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires, implanter de tels régimes prend généralement plusieurs années. Leur mise en place correspond souvent à la bonification de politiques et de programmes existants.

«Peu d'organisations ont des programmes très structurés, ajoute le président du CPQ. Cela ne fait pas encore partie de la culture d'entreprise. A l'heure où on parle plutôt de rationalisation et de compressions budgétaires, certains gestionnaires hésitent à implanter un programme travail-famille à cause des coûts. Par exemple, le Québec ne compte qu'une quinzaine de garderies d'entreprise.»

Pour garder leurs bons travailleurs, les dirigeants auraient intérêt à instaurer une forme de travail plus «intelligente». Selon une étude menée aux États-Unis, les coûts liés à l'embauche et à la formation d'un nouvel employé représentent 93 % du salaire de la première année de cette personne. «La mise en place de mesures plus souples permet de diminuer l'absentéisme et le roulement de personnel», conclut Josée Hudon, directrice des ressources humaines à la Banque canadienne impériale de commerce.

## Un guide à l'intention des employeurs

LOUISE JACQUES  
COLLABORATION  
SPÉCIALE

Bienvenue dans le monde du parent acrobate, de l'employée funambule, du travailleur équilibriste! Voilà qui donne le ton du guide *Travail-Famille: un tandem de cœur et de raison*, un ouvrage publié à l'initiative du Bureau québécois de l'Année internationale de la famille (BQAIF) et qui livre, sur une centaine de pages, des réflexions constructives, des pistes de solution et des moyens concrets pour relever l'un des principaux défis de l'heure: trouver façon que responsabilités professionnelles et familiales se vivent dans l'harmonie.

Truffé de statistiques qui claquent, de vérités qui frappent, de préjugés qu'il faut abattre, ce document ne devrait laisser personne indifférent. Car, sans conteste, la difficulté de concilier travail et famille a de plus en plus de répercussions sur l'ensemble du monde du travail, sexes et rôles confondus.

Cette publication ne pouvait s'articuler réalistement sans la contribution des différentes parties en cause. Comme pour une fois le cordonnier n'était pas mal chaussé, il a d'abord formé équipe avec les représentants des mouvements syndicaux (CEQ, CSD, CSN, FTQ) et patronaux (Association des manufacturiers, Chambre de commerce et Conseil du patronat du Québec) qui siègent au conseil d'administration du BQAIF.

Parce que les infirmières et infirmiers vivent le problème intensément, on a ensuite convié la Fédération qui les regroupe et, pour contrepartie, l'Association des hôpitaux du Québec. Finalement, en prenant place autour de la table, la Fédération des commissions scolaires faisait contrepois au secteur privé.

«L'un de nos défis était justement d'arriver à quelque chose qui serve à la fois la petite et la grosse institution du public et du privé», explique Kenneth George, président du groupe et directeur général du BQAIF. Nous avons donc mis l'accent sur la flexibilité, en insistant sur le fait qu'aucune mesure ne doit être universelle. On propose plutôt de porter une attention particulière, non seulement à la variété des entreprises, mais également à celle des expériences.»

C'est d'ailleurs par l'analyse de leurs propres expériences et de leurs connaissances sur le sujet que les membres du groupe paritaire ont amorcé leur démarche. Un survol des conventions collectives, des stratégies déployées par les parents et de ce qui se fait de manière informelle dans les entreprises a donné une bonne matière de départ.

Le comité s'est efforcé d'intégrer de façon cohérente une foule de pratiques qui existaient déjà, parmi lesquelles on en retrouve qui conviendront parfaitement là, et d'autres qui s'adapteront mieux ailleurs. «Cela dit, nuance Danielle Hébert, représentante de la CSN, on sait qu'il y a des problèmes qui commandent des solutions plus globales.» Entre autres, une révision des lois, notamment celle des normes minimales.

Les organismes syndicaux et patronaux se concertent pour proposer des solutions

Malgré tout, ce tandem de cœur et de raison se veut le fruit d'une réelle concertation, qui a exigé une dizaine de rencontres étalées sur près d'un an. «Nous avons d'abord dû trouver une langue commune pour parler du sujet», se rappelle Gail Grant, analyste au Conseil du patronat. Ce sont les résultats de cette «négociation» que l'on retrouve dans le guide travail-famille.

Particulièrement bien rédigé, le guide se divise en trois parties. Le premier chapitre s'attaque entre autres au préjugé selon lequel la vie familiale relevant de la vie privée, elle ne concerne pas l'employeur. La deuxième tranche propose trois étapes à suivre pour que la démarche entreprise profite vraiment à l'employeur et à son personnel: la planification, la recherche et l'analyse; l'évaluation et l'implantation; l'évaluation et le suivi. Le dernier volet suggère un éventail de mesures, en s'appliquant à bien les définir, à faire ressortir les avantages mais aussi, parfois, en invitant à la prudence par l'entremise d'une note intrapaginale.

Le comité s'est engagé à promouvoir, au cours des trois prochaines années, un certain nombre de mesures, lesquelles seront annoncées lors du Sommet socioéconomique sur la famille qui se tiendra en février prochain. «La table a d'abord été organisée en fonction de ce troisième Sommet», révèle Gail Grant. Nous voulions être un comité qui laisse des suites, comme nous souhaitons que l'Année internationale de la famille en laisse aussi.»

## SCHL CMHC

Question habitation, comptez sur nous

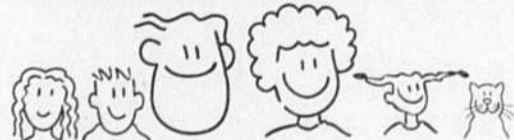
### Le logement des familles

Depuis plus de 45 ans, la SCHL travaille de concert avec d'autres agences et paliers de gouvernement afin d'aider à répondre aux besoins de logement des familles canadiennes. Ces partenariats ont permis la production de logements de qualité à la fois accessibles et abordables.

La SCHL aide aussi ses employés à équilibrer les responsabilités liées à la maison et au travail par l'entremise de lignes de conduite axées sur la famille.

Canada

### Votre entreprise est une amie de la famille?



Les Prix de la famille viennent récompenser chaque année des entreprises qui ont posé des gestes en faveur de la famille.

Vous avez posé des actions de soutien à votre personnel, initié un service de garde, installé une table à langer, offert des horaires qui tiennent compte des besoins parentaux? Faites connaître vos bons coups, aussi simples et petits soient-ils en posant votre candidature.

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature: (514) 288-5712

Fédération des unions de Familles

On le reconnaît!

LES PRIX DE LA FAMILLE



Je me réjouis du fait que l'Année internationale de la famille au Québec a été des plus prolifiques en termes d'activités de réflexion, de concertation et de célébration à l'égard des familles. Parmi les défis les plus importants à relever pour les familles d'aujourd'hui, il y a celui de la conciliation des responsabilités familiales et celles reliées au travail.

Je suis particulièrement fière de la collaboration du Secrétariat à la famille et du Bureau québécois de l'Année internationale de la famille à la publication d'un guide destiné aux milieux de travail intitulé «TRAVAIL-FAMILLE: UN TANDEM DE COEUR ET DE RAISON». Les organisations syndicales et patronales ont été étroitement associées à cette production qui, je l'espère, saura inspirer des changements à venir pour relever ce défi.

Au-delà de l'Année internationale de la famille, nous pouvons et devons tous contribuer, dans nos milieux de vie et de travail respectifs, à construire une société qui fait une meilleure place aux enfants et à leurs parents.

1994  
Année internationale  
de la famille



### COMPRENDRE LA FAMILLE

### COMPRENDRE LA FAMILLE

Sous la direction de Gilles Pronovost  
1994, 478 pages, 35 \$

Qui fait maintenant partie de la famille? Le niveau de vie des familles s'est-il modifié au fil du temps? Comment l'adoption internationale agit-elle en tant que phénomène migratoire? Quelles politiques prévalent en ce qui regarde le mariage et l'union libre au Québec à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle? Comment les femmes peuvent-elles concilier le travail et la famille? Comment la famille immigrante compose-t-elle avec la pauvreté et comment s'insère-t-elle au marché du travail? Comment les enfants immigrés s'adaptent-ils au milieu social et scolaire? Comment les enfants retirés de leur milieu familial parce que leur sécurité et leur développement physique et psychologique sont menacés réagissent-ils au sein de la famille? Comment les divers intervenants peuvent-ils agir? Quels sont leurs besoins en formation?

Voilà autant de questions auxquelles ont tenté de répondre plus de quarante spécialistes québécois sur la famille.

En vente chez votre libraire ou à l'adresse suivante :

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS, s.e.n.c.

845, rue Marie-Victorin

SAINT-NICOLAS (Québec) G0S 3L0

Téléphone : (418) 831-7474 • Interurbain : 1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

Commandes postales et téléphoniques acceptées.



Presses de l'Université du Québec

## • TRAVAIL ET FAMILLE •

**Gérer la diversité: des cas concrets***Là où elle est suffisamment importante, la main-d'œuvre féminine est capable de faire évoluer le mode de gestion*CLAIRE HARVEY  
COLLABORATION SPÉCIALE

Deux analystes complètent leur semaine en quatre jours. Un traducteur travaille à domicile. Des caissières sont engagées à temps partiel. L'évolution démographique et sociale de la main-d'œuvre a débouché sur de nouveaux comportements au travail. Certains dirigeants tiennent compte de ce phénomène. Ils gèrent la diversité.

Un programme de conciliation travail-famille pourrait permettre aux PME de conserver leurs bons employés

Au Canada, la Banque de Montréal embauche quelque 28 000 personnes, une main-d'œuvre féminine à 75 %. En 1992, l'institution financière a mis sur pied un vaste programme pour favoriser l'égalité en milieu de travail. Celui-ci comprend cinq options, comme l'explique Johanne Totta, vice-présidente aux communications et à l'égalité en milieu de travail: le choix du lieu de travail, qui permet à l'employé d'effectuer la totalité ou une partie de ses heures de travail à l'extérieur du bureau, le plus souvent à domicile; l'horaire variable (le travailleur s'entend avec son supérieur sur ses heures d'arrivée et de départ); la semaine de travail variable où le nombre d'heures hebdomadaires est réparti sur le nombre de jours désirés; l'emploi permanent à temps partiel, et le partage de poste.

Actuellement, près de 10 000 employés ont expérimenté l'un ou l'autre des volets du programme. Il a été conçu à prime abord pour les femmes mais les statistiques ont réservé des surprises: plus de 35 % des employés qui ont opté pour un régime de travail souple sont des hommes, ce qui est considérable si l'on tient compte qu'ils ne forment que 25 % de la main-d'œuvre. De



PHOTO JACQUES GRENIER

Après avoir élevé leurs enfants, de plus en plus de femmes doivent prendre soin de parents ou de beaux-parents âgés et malades. Selon Statistique Canada, l'absentéisme au travail a augmenté de 100 % depuis dix ans, principalement pour des raisons familiales ou personnelles; au total, 37 % de ce temps est passé à s'occuper de gens âgés.

plus, le ratio des femmes et des hommes qui choisissent de travailler à la maison se situe aux alentours de 50/50.

Ce programme est intégré aux différentes sphères d'activités de la Banque (planification, stratégie de développement, plan d'affaires), et non pas seulement à la haute direction. «Par exemple, on expliquera au gestionnaire qui suit une formation en leadership les différents éléments du programme travail-famille, indique Mme Totta. Nous avons ainsi l'assurance que le travailleur moyen pourra profiter de ces avantages.»

Selon elle, travailleurs et patrons y trouvent leur compte. «Non seulement ont-ils l'impression d'avoir plus de contrôle sur leur vie, mais des évaluations effectuées peu après l'entrée en vigueur des régimes de travail souples ont aussi indiqué que la productivité est demeurée stable et

qu'elle s'est même améliorée. De plus, notre clientèle estime que la qualité du service est meilleure.»

**Xerox Canada: former les gestionnaires**

Face aux changements, certains gestionnaires se montrent sceptiques. Chez Xerox Canada, spécialisée dans les télécopieurs, les principaux freins sont venus des administrateurs. «Certains d'entre eux ne voyaient ni comment, ni pourquoi ils devaient appliquer le programme travail-famille, signale Paul Bercier, directeur des ressources humaines pour la région de Québec. Lorsqu'un employé soumettait une requête, ils faisaient la sourde oreille. La société a donc organisé un atelier de formation pour expliquer les mesures aux 450 gestionnaires. Pour faciliter la gestion, nous avons aussi conçu un guide de référence. Les responsabi-

tés professionnelles et personnelles des employés et des cadres, ainsi que les étapes à suivre sont inscrites dans le guide.»

L'implantation du régime s'est faite progressivement. Depuis 1981, Xerox avait mis en place plusieurs mesures pour aider ses quelque 3000 employés à harmoniser leur travail avec leur vie familiale. Elle offrait, entre autres, un programme d'aide aux employés (PAE), un service d'information et de référence de garderie, un programme de mise en forme et de bien-être et des congés de maternité bonifiés. Ce n'était pas suffisant. En 1992, un sondage effectué auprès des employés a révélé qu'ils attendaient davantage de l'entreprise.

Outre les horaires flexibles, ils peuvent dorénavant profiter d'un centre de référence pour le soin des aînés, d'avantages sociaux au prorata

des heures travaillées et d'une politique de congés pour raisons familiales. Lorsque la firme demande à quelqu'un de déménager, elle finance une bonne partie des dépenses qui y sont liées ainsi que la recherche d'un emploi pour le conjoint. La société accorde aussi cinq bourses d'études universitaires par an aux enfants d'employés admissibles. «Actuellement, environ 10 % de la main-d'œuvre profite de l'une ou l'autre de ces mesures, souligne M. Bercier. Ce n'est pas si mal puisqu'on vient de les implanter.»

**La Banque Royale mesure la productivité en terme d'output**

Quand elle a décidé, en décembre 1990, d'élaborer un programme travail-famille, la Banque Royale était la première entreprise au Canada à prendre cette initiative. Les raisons? «On ne peut plus éva-

luer la productivité d'une personne selon le nombre d'heures qu'elle passe au bureau. Quelqu'un qui flâne, ça n'avantage personne. Désormais ce que l'on mesure, c'est l'output ou l'apport réel du travailleur. Cette approche attire les employés et les incite à donner le meilleur d'eux-mêmes», affirme Norma Tombari, directrice du programme travail et famille au service des ressources humaines à la Banque Royale.

C'est la diversité qui caractérise la stratégie de la Banque Royale. Elle offre à ses 49 000 employés un des programmes les plus complets parmi les employeurs canadiens. Par exemple, en plus des plages de travail souples, les travailleurs peuvent bénéficier du programme d'aide «Accès» pour surmonter leurs problèmes de stress et de toxicomanie ainsi que leurs difficultés matrimoniales, juridiques ou financières. La banque dispose aussi de centres d'information sur les services aux enfants et sur les services aux aînés, de même que des centres de documentation travail et famille.

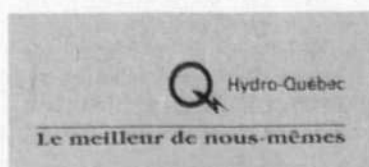
Selon Mme Tombari, le succès du régime est indéniable. «Le nombre de postes partagés a plus que doublé en moins de deux ans, pour passer de 150 en mai 1991 à 372 en janvier 1993. Près de 6000 salariés travaillaient à temps partiel. Quelque 4000 personnes ont consulté le centre d'information sur les services aux enfants. Le centre d'information sur les services aux aînés est aussi très populaire: en 1992, lors de sa première année d'existence, il a reçu environ 600 appels portant sur les soins à domicile ou sur les groupes de soutien pour ceux qui souffrent de maladies comme la maladie d'Alzheimer.»

Malheureusement, ces régimes demeurent surtout le lot des grandes sociétés, là où la main-d'œuvre féminine est suffisamment importante pour faire évoluer les modes de gestion. Pourtant les petites et moyennes entreprises devraient comprendre qu'il ne suffit pas d'aller chercher de bons travailleurs. Il faut trouver des moyens pour les garder.



**Nous pensons à l'avenir dans toutes nos actions.**

Hydro-Québec rend hommage à ceux et celles qui ont fait de l'Année internationale de la famille une occasion de réflexion sur le monde.



**Au cours de l'histoire, des chercheurs ont résolu des équations qui ont changé radicalement le quotidien de nos vies. Mais il en est une que notre monde contemporain n'a pas encore résolue: la conciliation travail-famille. Un défi collectif!**



Confédération des syndicats nationaux

# LE DEVOIR LES SPORTS

Coupe du Grand Chelem de tennis

## Agassi victime de ses humeurs

Munich (AFP) — Le Suédois Magnus Larsson, 19e mondial, a éliminé hier l'Américain Andre Agassi, numéro deux mondial, en quart de finale de la Coupe du Grand Chelem, disputée à Munich et dotée de six millions de dollars, sur le score de 6-3, 1-6, 6-0 au terme d'un match étonnant.

Larsson, vainqueur 6-3, 1-6, 6-0 au terme d'un match étonnant, affrontera l'Américain Todd Martin en demi-finale aujourd'hui. Martin a disposé de l'Espagnol Sergui Bruguera en deux sets: 6-4, 7-6 (7/5).

L'autre demi-finale mettra aux prises les deux meilleurs serveurs du circuit, le numéro un mondial Pete Sampras et le Croate Goran Ivanisevic, auteur d'une véritable démonstration jeudi contre l'Allemand Boris Becker.

Agassi, héros des foules du tennis, a montré une nouvelle fois les deux visages qui ont fait sa popularité: celui du sale gosse frondeur et celui du battant, du champion incapable d'accepter la défaite, prêt à tous les exploits.

Le premier set a basculé à cause de sa gouaille. A la onzième balle du quatrième jeu, alors que Larsson avait l'avantage sur le service d'Agassi, l'Américain de Las Vegas profère un juron. Avertissement de l'arbitre. Furieux, Agassi répète à haute voix. Point de pénalité, jeu et break (3-1) pour Larsson.

Sur le point suivant, Larsson est au service, Agassi envoie un retour surprenant totalement hors du court et qui frôle la chaise de l'arbitre. Le public rie, et Agassi se s'excuse auprès du juge: «Je n'ai pas fait exprès, c'est vraiment un coup malheureux, très malheureux.» Personne n'est duple mais l'arbitre fait mine d'accepter l'explication d'Agassi.

Mené un set à zéro (3-6), Agassi va alors démontrer dans la deuxième manche ses extraordinaires qualités de battant. Le quatrième jeu, de nouveau, est somptueux: Agassi réussit des retours de service fulgurants contre l'immense Larsson, 1,90 m, dont l'envergure semble couvrir toute la ligne de fond.

Pourtant l'Américain, ballotté de droite à gauche, parvient encore à passer Larsson. A sa troisième balle de break, Agassi remporte le jeu et prend le large avant d'égaliser à une manche partout (3-6, 6-1).

Mais Larsson fournit moins d'efforts. Il gagne son service avec plus de facilité, réussissant de nombreux aces. Agassi se désunit peu à peu, multiplie les fautes directes et, malgré le soutien des 11 000 spectateurs de la salle olympique, s'écroule (0-6) dans le troisième set.

L'autre quart de finale, hier, entre Todd Martin et Bruguera a été plus équilibré mais moins passionné. Les deux joueurs ont régulièrement gagné leur service jusqu'à 5-4 pour Martin dans la première manche. Bruguera a alors perdu pied, offrant la balle de set et le gain du premier set à Martin sur deux doubles fautes consécutives.

Dans la deuxième manche, les deux hommes ont eu recours au jeu décisif pour se départager. Malgré sa mobilité et son incroyable adresse du fond du court, Bruguera s'est incliné face à la puissance supérieure de l'Américain.

Descente féminine de Lac-Louise

## Double américain Mélanie Turgeon termine neuvième

Lac-Louise (AFP) — Les Américaines Picabo Street et Hilary Lindh ont dominé hier la première descente de Lac-Louise (Alberta), deuxième épreuve de vitesse de la Coupe du monde 1994-1995, l'Allemande Katja Seizinger ayant pris la troisième place.

Agée de 23 ans, Picabo Street, vice-championne du monde de combiné, vice-championne olympique de descente, a remporté la première course de Coupe du monde de sa courte carrière. Partie avec le dossard 13, elle n'était jusqu'à présent montée que sur un seul podium du Cirque blanc, en 1993, lors de la descente préolympique de Lillehammer (Norvège), une station qui lui réussit décidément bien...

«Je ne peux y croire. J'attends ce moment depuis si longtemps», a lancé la skieuse de l'Idaho qui, avec un temps de 1 min 40 sec 40, a devancé de .76 sa compatriote.

Hilary Lindh, de deux ans son aînée, n'a pas un palmarès beaucoup plus étoffé, avec une médaille d'argent olympique à Albertville et deux descentes victorieuses en Coupe du monde, dont une la semaine dernière à Vail (États-Unis). Mais sa deuxième place lui permet d'augmenter son avance en tête du classement général de la spécialité devant la tenante du trophée, Katja Seizinger, qui avait également terminé troisième dans le Colorado.

Cette dernière, championne olympique en titre, qui, à l'arrivée, comptait 93 de retard sur la gagnante, partie juste avant elle, s'est déclarée gênée par la neige fraîche tombée dans la nuit, indiquant qu'elle avait dû à plusieurs reprises «corriger sa ligne dans la poudreuse».

Quant à la Suisse Heidi Zeller-Baehler, leader du classement général de la Coupe du monde, elle n'a pris que la quinzième place.

A sa troisième descente en Coupe du monde seulement en carrière, Mélanie Turgeon, âgée de 18 ans, a terminé au neuvième rang même si elle partait de la 34<sup>e</sup> place en un temps de 1 min 41 sec 84.



Mélanie Turgeon

«J'ai été chanceuse, a révélé Turgeon. C'est très plaisant, a ajouté la Québécoise qui avait raté la course de Vail la semaine dernière en raison d'une blessure au tibia. Je suis heureuse parce que le résultat est bon et que ma première course de la saison est derrière moi.»

Coupe du monde masculine de ski

## Aamodt et Tomba prennent Tignes d'assaut

Tignes, France (Reuter) — Après des débuts prometteurs la semaine dernière à Tignes — un podium en géant — Kjetil Andre Aamodt et toute la caravane du cirque blanc regagne ce weekend la station savoyarde pour disputer sous le glacier le premier super-géant de la saison.

«Je n'ai pas remporté de super-géant depuis quelque temps et ce sera certainement l'un de mes objectifs cette saison. Je suis confiant, je suis en forme et décontracté», a déclaré le Norvégien, champion olympique de la spécialité à Albertville.

Aamodt, qui a remporté la saison dernière sa première coupe du monde, semble en mesure de reprendre les devants sur Alberto Tomba, qui lui avait volé la vedette la semaine dernière.

L'Italien, encouragé par une superbe seconde manche en géant samedi dernier, peut recéder demain dans le second géant de Tignes et de la saison. Mais il pensera surtout au premier slalom en nocturne de l'histoire de la coupe du monde, qui aura lieu le lendemain dans la station de Sestrières.

Dans l'attente, le super-géant d'aujourd'hui, qui devait à l'origine avoir lieu à Val d'Isère, sur l'autre versant, permettra enfin aux spécialistes de la vitesse de s'exprimer. Mais le relief relativement plat de la piste du Double M pourrait donner lieu à des surprises.

«Nous avons eu du temps froid et la piste est belle et froide. Les conditions devraient être encore meilleures que la semaine dernière», déclare-t-on au club omnisports de Tignes.

Hier, de la neige est tombée sur la Tarentaise. Décevants l'un et l'autre le weekend dernier, le Luxembourgeois Marc Girardelli et l'Autrichien Guenther Mader auront soif de revanche aujourd'hui dans le super-géant, l'une de leurs spécialités. L'Américain Tommy Moe, le Norvégien Atlee Skaardal et l'Autrichien Hannes Trinkl seront également à surveiller.

«Je sais qu'on m'attend au tournant. Je ferai de mon mieux», annonce Moe, le champion olympique de descente, qui avait également enlevé la médaille de bronze de la spécialité à Lillehammer.

Les vrais descendeurs devront en revanche attendre le weekend suivant pour s'exprimer, toujours en Tarentaise, à Val d'Isère.

Demain, dans le géant, Achim Vogt, du Liechtenstein, tentera de confirmer son premier succès du weekend dernier. Mais Tomba, Aamodt et le Suisse Michael von Gruenigen, en grande forme, seront parmi ses principaux rivaux.

Même si le super-géant est d'ordinaire le lot des spécialistes de la vitesse, la piste Double M pourrait donner lieu à des surprises

### FOOTBALL

#### LIGUE NATIONALE

<b>Lundi</b>
Raiders de LA 24 San Diego 17
<b>Samedi</b>
Detroit à Jets de NY, 12h30
Cleveland à Dallas, 16h
<b>Dimanche</b>
Chicago à Green Bay
Cincinnati à Giants de NY
Indianapolis en Nouvelle-Angleterre
Rams de LA à Tampa Bay
Minnesota à Buffalo
Philadelphie à Pittsburgh
Denver à Raiders de LA
San Francisco à San Diego
Seattle à Houston
Washington à Arizona
Nouvelle-Orléans à Atlanta
<b>Lundi, 12 décembre</b>
Kansas City à Miami
<b>Samedi, 17 décembre</b>
Minnesota à Detroit
Denver à San Francisco
<b>Dimanche, 18 décembre</b>
Atlanta vs Green Bay à Milwaukee
Cleveland à Pittsburgh
Rams de LA à Chicago
Miami à Indianapolis
Nouvelle-Angleterre à Buffalo
San Diego à Jets de NY
Tampa Bay à Washington
Cincinnati à Arizona
Houston à Kansas City
Giants de NY à Philadelphie
Raiders de LA à Seattle
<b>Lundi, 19 décembre</b>
Dallas en Nouvelle-Orléans

#### CONFÉRENCE AMÉRICAINE

<b>Section Est</b>
g d n pp pc moy.
Miami 8 5 0 311 269 615
Buffalo 7 6 0 297 284 538
N.-Angleterre 7 6 0 269 279 538
Jets de NY 6 7 0 241 257 462
Indianapolis 6 7 0 274 277 462
<b>Section Centrale</b>
y-Pittsburgh 10 3 0 251 187 769
Cleveland 9 4 0 279 164 692
Cincinnati 2 11 0 216 321 154
Houston 1 12 0 179 295 077
<b>Section Ouest</b>
San Diego 9 4 0 308 228 692
Denver 7 6 0 287 301 538
Kansas City 7 6 0 241 235 538
Raiders de LA 7 6 0 254 279 538
Seattle 5 8 0 246 257 385
<b>Conférence nationale</b>
<b>Section Est</b>
11 2 0 366 198 846
Philadelphie 7 6 0 262 245 538
Giants de NY 6 7 0 221 262 462
Arizona 6 7 0 184 235 462
Washington 2 11 0 267 357 154
<b>Section Centrale</b>
8 5 0 295 242 615
Chicago 8 5 0 238 241 615
Detroit 7 6 0 278 289 538
Green Bay 6 7 0 287 248 462
Tampa Bay 4 9 0 191 289 308
<b>Section Ouest</b>
x-San Francisco 11 2 0 411 241 846
Atlanta 6 7 0 270 329 462
N.-Orléans 5 8 0 273 335 385
Rams de LA 4 9 0 238 290 308
x: champion de section; y: assuré d'une place en séries.

15<sup>e</sup> semaine dans la Ligue nationale de football

## 25 équipes encore dans la course aux séries

À trois semaines de la fin de la saison régulière dans la NFL, 25 équipes sur 28 peuvent encore mathématiquement espérer remporter le Super Bowl. C'est dire à quel point les matches du mois de décembre donneront lieu à un enchevêtrement de possibilités!

MARIO SIMARD  
PRESSE CANADIENNE

Avec un peu moins d'un mois de jeu dans la NFL, les jeux sont loin d'être faits: trois équipes sont déjà assurées d'une des 12 places en ronde éliminatoire (San Francisco, Dallas et Pittsburgh); trois autres sont éliminées (Houston, Cincinnati et Washington); et cinq équipes pourraient se qualifier ce weekend pour les éliminatoires (Miami, Cleveland, San Diego, Chicago et Minnesota).

Reste ensuite un peloton de 13 équipes avec des dossiers de 7-6 ou 6-7 qui se bagarreront jusqu'à la fin pour les dernières places de meilleurs deuxièmes. C'est à ce niveau que les possibilités deviennent extraordinairement complexes et qu'il faudra sans doute recourir aux procédures de bris d'égalité. Certaines équipes seront éliminées sans même comprendre comment il se fait!

Dans ce peloton, on compte sept équipes de la Conférence américaine (Buffalo, Nouvelle-Angleterre, Denver, Kansas City, Raiders, Jets et Indianapolis) qui se batront pour les deux dernières places de meilleurs deuxièmes. Les Bills se retrouvent en bonne position du fait de leurs victoires cette saison contre Denver et Kansas City, qui leur vaudraient l'avantage sur ces équipes en cas d'égalité.

Dans la Conférence nationale, Philadelphie et Detroit ont une longueur d'avance pour les deux dernières places en ronde éliminatoire en vertu de leurs dossiers de 7-6, devant Green Bay, Atlanta, Arizona et les Giants de New York qui ont tous une victoire de moins.

Voici les principaux matches de la 15<sup>e</sup> semaine: Cleveland (9-4) à Dallas (11-2) — Troy Aikman reprend son poste après une absence de deux matches en raison d'une blessure au genou. Une victoire des Cowboys les assure d'un laissez-passer en première ronde éliminatoire.

Chicago (8-5) à Green Bay (6-7) — Les Packers présentent un dossier de 5-1 à domicile cette saison, mais de 1-6 à l'étranger. Deux de leurs trois derniers matches seront à domicile, contre les Bears puis les Falcons d'Atlanta. Leur seul autre match à l'étranger sera à Tampa Bay, contre les Buccaneers.

Indianapolis (6-7) à la Nouvelle-Angleterre (7-6) — Dernier match à domicile des Patriots. La fin de saison sera difficile avec des matches à Buffalo puis Chicago.

Minnesota (8-5) à Buffalo (7-6) — Deux victoires à leurs trois derniers matches devraient suffire pour les Bills, compte tenu de l'avantage dont ils bénéficieraient sur Denver et Kansas City en cas de bris d'égalité à la fin de la saison.

Philadelphie (7-6) à Pittsburgh (10-3) — Après une quatrième défaite consécutive des Eagles, l'entraîneur-chef Rich Kotite a songé en début de semaine à remplacer le quart-arrière Randall Cunningham par Bobby Brister. Il s'est finalement abstenu de le faire, mais la pression est maintenant sur Cunningham.

Denver (7-6) à Raiders (7-6) — Les Broncos ont remporté leurs quatre derniers matches, les Raiders trois de leurs quatre derniers. John Elway sera en mesure de jouer, semble-t-il, malgré une blessure au genou gauche subie dimanche dernier.

San Francisco (11-2) à San Diego (9-4) — Les Chargers n'ont plus besoin que d'une victoire pour s'assurer du championnat de la section ouest de la Conférence américaine. Petit problème: ils devront arracher cette victoire au 49<sup>e</sup>, aux Jets à New York ou aux Steelers de Pittsburgh.

## AVIS PUBLICS

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-04-003917-946  
**COUR SUPÉRIEURE**  
GRIFFIER ADJOINT  
PRÉSENT  
VANESSA MONKHOUSE.  
Requérante  
RICHARD ISAAC, Intimé

**ASSIGNATION**  
ORDRE EST DONNÉ À RICHARD ISAAC de comparaître au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, le 18 janvier 1995, à 9h15 de l'avant-midi, à la salle 2.17, relativement à une requête pour garde d'enfant.  
Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de monsieur RICHARD ISAAC.  
Lieu: Montréal  
Date: 07 décembre 1994.  
MICHEL MARTIN, G.a.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-43-00025-941  
**COUR DU QUÉBEC**  
Chambre de la Jeunesse  
A: Mme JOSÉE SAURIOL  
d'adresse inconnue  
**ORDONNANCE**  
Le Tribunal vous ordonne de comparaître à la COUR DU QUÉBEC, Chambre de la Jeunesse, au 410 est rue Bellechasse, Montréal, à la salle 100A à 9h30 a.m. le 24 janvier 1995, et vous informe qu'un avis de la demande de

placement concernant l'enfant CLAUDIA SAURIOL née le 22 septembre 1988, a été déposé à votre intention au Greffe de l'adoption.  
Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.  
Montréal, le 6 décembre 1994.  
LUCILLE ROULLIER, Greffier-adjoint.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-14-00232-949  
**COUR SUPÉRIEURE**  
DANS L'AFFAIRE DE:  
LA SUCCESSION DE FEU SARAH ELIZABETH RYAN  
PRÉSENT  
GRIFFIER  
CAROLE LOISELLE  
Partie demanderesse  
MARY RUTH RYAN  
MARGARET FRANCES RYAN  
JOHN JOSEPH RYAN  
REGALD GREGORY RYAN  
STEPHEN FRANCIS RYAN  
JAMES RICHARD RYAN  
Partie défenderesse  
**ASSIGNATION**  
ORDRE est donné à JOHN JOSEPH RYAN et GERALD GREGORY RYAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les dix (10) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.  
Une copie de la requête en

vérification de testament a été remis au greffe à l'intention de JOHN JOSEPH RYAN et GERALD GREGORY RYAN et sera présentée le 23 janvier 1995, à 10:00 heures.  
Lieu: Montréal  
Date: Ce 21 novembre 1994  
DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

**DEMANDE DE DISSOLUTION**  
PRENEZ AVIS que la compagnie GESTION IMMOBILIERE J.P.B. INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, ce 7 décembre 1994  
Me ANDRÉ BRUNELLE, AVOCAT  
Procureur de la Compagnie.

**DEMANDE DE DISSOLUTION**  
CENTRE DE L'AUTO  
J.P. BERGERON INC.  
PRENEZ AVIS que la compagnie CENTRE DE L'AUTO J.P. BERGERON INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.  
Montréal, ce 10 décembre 1994  
JEAN-PAUL BERGERON,  
Président de CENTRE DE L'AUTO  
J.P. BERGERON INC.

La suite des avis se trouve en page B 13

## Jimmy Johnson fait l'entame: 4 millions \$ par an

MARIO SIMARD  
PRESSE CANADIENNE

Jimmy Johnson est non seulement un formidable entraîneur-chef, mais aussi un habile vendeur. L'entraîneur-chef le plus convoité dans la NFL depuis sa brusque rupture avec les Cowboys de Dallas en début d'année, raconte ceci aux propriétaires d'équipes qui s'engourent de ses projets pour 1995: maintenant que le plafond salarial vous empêche de dépenser à votre guise pour aller chercher les joueurs qui pourraient vous donner le championnat, c'est sur le personnel d'instructeurs que vous devriez investir vos millions de dollars si vous voulez avoir une longueur d'avance sur les autres. Mon prix comme entraîneur-chef? 4 millions \$ par année.

Johnson livre son message à quelques-uns des propriétaires les plus riches et ambitieux. Jeffrey Lurie, par exemple. Le nouveau propriétaire des Eagles de Philadelphie a payé 185 millions \$ pour son équipe et il paraît déterminé à se rendre loin, le plus rapidement possible.

Sous la gouverne de Rich Kotite, les Eagles présentent un dossier de 37-26 mais ne se sont qualifiés qu'une fois

pour les éliminatoires depuis 1991. Wayne Huizenga, des Dolphins de Miami, et Eddie DeBartolo, des 49<sup>e</sup> de San Francisco, sont deux autres propriétaires qui ne demeurent sûrement pas insensibles aux arguments

de Johnson. DeBartolo n'a jamais hésité à payer ce qu'il fallait pour gagner.

La perspective de retrouver Johnson à la tête des 49<sup>e</sup> ou des Dolphins témoigne d'ailleurs de l'extraordinaire intérêt qu'il suscite. Il pour-

rait faire perdre leur poste à deux des entraîneurs les plus réputés, qu'on croirait indolégables: George Seifert et Don Shula.

Un sondage mené cette saison a révélé qu'une majorité de partisans de l'équipe favorisait le congédiement de Seifert s'il devait être remplacé par Johnson. Seifert est pourtant devenu cette saison l'entraîneur-chef à atteindre le plus rapidement le plateau des 75 victoires (en 98 matches) dans l'histoire de la NFL!

Chez les Dolphins, Huizenga vient d'accorder une prolongation de contrat de trois ans à Shula, l'entraîneur-chef qui compte le plus de victoires dans l'histoire de la NFL (335). Néanmoins une fin de saison en deçà des attentes aurait sûrement l'effet de relancer les rumeurs concernant Johnson.

Et pourquoi pas les Buccaneers de Tampa Bay? S'ils n'ont pas le panache et le talent des 49<sup>e</sup>, Dolphins ou Eagles, ils offriraient cependant à Johnson la possibilité d'exercer le contrôle complet sur le personnel des joueurs. D'éventuels acheteurs de la région de Tampa (les Buccaneers sont à vendre) ont déjà pris contact avec Johnson pour qu'il se joigne à leur groupe.

## Réactions en chaîne

PRESSE CANADIENNE

Jimmy Johnson reprendra-t-il le collier comme entraîneur-chef dans la NFL? Et avec quelle équipe? Le choix de Johnson aura l'effet d'une réaction en chaîne. Plusieurs équipes attendront de connaître sa décision avant de se prononcer sur le cas de leur entraîneur-chef.

Les Oilers de Houston, notamment, ont inscrit dans le contrat de leur nouvel entraîneur-chef Jeff Fisher une clause qui permet aux deux parties de résilier l'entente de trois ans si elles le souhaitent à l'issue de la présente saison. Le propriétaire Bud Adams a agi ainsi parce qu'il n'a pas perdu espoir de convaincre Johnson de prendre les rênes de son équipe, même si ses chances paraissent minces.

Au total, une bonne dizaine

d'équipes pourraient reconsidérer le cas de leur entraîneur-chef après la saison. Il faut y ajouter les Panthers de la Caroline, qui feront leurs débuts en 1995 et qui n'ont toujours pas trouvé leur homme.

Sam Wyche perdra certainement son poste chez les Buccaneers de Tampa Bay, dont le dossier s'établit à 14-31 à sa troisième saison avec l'équipe. Les nouveaux propriétaires choisiront de faire maison nette.

Les autres entraîneurs-chefs menacés de perdre leur poste sont Wayne Fontes, chez les Lions de Detroit, David Shula, chez les Bengals de Cincinnati, Wade Phillips, chez les Broncos de Denver, Ted Marchibroda, chez les Colts d'Indianapolis, Art Shell, chez les Raiders de Los Angeles, et Chuck Knox, chez les Rams de Los Angeles.

## Avis de la Commission des transports du Québec

## Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11), la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, taxi, «camionnage local, intraprovincial», camionnage en vrac, maritime, ferroviaire, avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

## AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

Q94-17254-0  
 AUTOBUS CARMEN INC.  
 332, Route 138  
 Baie-Sainte-Catherine (Québec)  
 G0T 1A0  
 PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)  
 MAINTIEN DE PERMIS — ACQUISITION D'INTERETS  
 TRANSPORT NOLISÉ  
 8-Q-000993-001B

Q94-17255-7  
 2948-6339 QUÉBEC INC.  
 236, Chemin des Raymond  
 Rivière-du-Loup (Québec)  
 G0R 3Y4  
 PROCUREUR: VÉZINA, POULIOT & ASS.  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 AUTOBUS ROLAND LORD INC.  
 110, Route de la Station  
 Sainte-Louise (Québec)  
 G0R 3K0  
 TRANSFERT PARTIEL DE PERMIS  
 1-Q-000297-001A  
 TRANSPORT NOLISÉ  
 TERRITOIRE: Sainte-Louise  
 CATEGORIES D'AUTOBUS: A1, A2, A3, A4, A5, A6  
 1-Q-000297-002C  
 TRANSPORT NOLISÉ  
 TERRITOIRE: Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Aubert, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Facôme, Saint-Foch-des-Aulnaies, La Pocatière, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Denis, Saint-Philippe-de-Néri, Rivière-Ouelle, Mont-Carmel  
 CATEGORIES D'AUTOBUS: A1, A2, A5  
 CONDITION(S) ET RESTRICTION(S): L'exploitation au moyen d'autobus de catégorie 2 est restreinte à des véhicules scolaires dont le moteur ne fait pas saillie (tail fin) mais construit sur un châssis d'autobus scolaire  
 DATE DE FIN: 21 août 1996  
 1-Q-000297-005A  
 TRANSPORT NOLISÉ  
 TERRITOIRE: Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue, Tourville, Saint-Damase-de-l'Islet, Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Eugène, L'Islet  
 CATEGORIES D'AUTOBUS: A1, A2, A6  
 DATE DE FIN: 3 avril 1995

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours de la publication

M94-65216-6  
 AUTOCAR ABITIBI EXPRESS LTÉE  
 2825, Boul. Ford  
 Châteauguay (Québec)  
 J6J 4Z2  
 PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS.  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT NOLISÉ  
 TERRITOIRE: Amos, Arntfield, Baie-James, Barraute, Béarn, Cadillac, Châteauguay, Chapais, Chibougamau, Colombe, D'Ambert, Destor, Duboussin, Dumhamel-Ouest, Duparquet, Évain, Grand-Remous, Lac-Dessiniac, Lac-Dufault, La Corne, Landrienne, La Sarre, Label-sur-Quévillon, Lorrainville, Macamic, Macamic, Malartic, Marchand, Matagami, Matchi-Manitou, McWatters, Montbeillard, Nédélec, Notre-Dame-du-Nord, Palmarielle, Pikoqan, Poularies, Rapide-Danseur, Régigny, Rivière-Héva, Rollet, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Edouard-de-Fabre, Saint-Félix-de-Datquier, Saint-Marc-de-Figuery, Senneterre, Senneterre, Sullivan, Témiscaming, Témiscamingue, Rivière-Chiquet, Roulier, Val-d'Or, Val-Sennerville, Vassan, Waswanipi, Zone 4 Rouyn-Noranda  
 HORAIRE ET FREQUENCE: Sur demande  
 CLIENTELE: Groupes de personnes exclusives  
 CATEGORIES D'AUTOBUS: A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7  
 DURÉE: 5 ans

Q94-16304-4  
 Cette demande remplace celle publiée dans le journal Le Devoir du 6 août 1994

Q94-17265-6  
 AUTOBUS CARMEN INC.  
 332, Route 138  
 Baie-Sainte-Catherine (Québec)  
 G0T 1A0  
 PROCUREUR: FLYNN, RIVARD (avocats)  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT PAR ABONNEMENT  
 TERRITOIRE: De Forestville, Saint-Paul-du-Nord, Sault-au-Mouton, Les Escoumins, Grandes-Bergeronnes, Tadoussac, Baie-Sainte-Catherine, Saint-Siméon, Saint-Fidèle toponyme de la municipalité de Saint-Fidèle-de-Mont-Murray à Centre de ski Mont Grand Fonds situé dans la municipalité de Rivière-Malbaie.  
 HORAIRE ET FREQUENCE: Tous les samedis et dimanches entre le 1 décembre et le 1 avril  
 PARCOURS: Ne s'applique pas  
 CLIENTELE: Skieurs  
 CATEGORIES D'AUTOBUS: A1, A2, A4, A5 et A6  
 CONDITION(S) ET RESTRICTION(S): 1) Aucun service n'est offert les 25 décembre et 1er janvier lorsque ces dates coïncident soit avec un samedi soit avec un dimanche.  
 2) La détentrice est autorisée à débiter et terminer son service à Les Escoumins si, 12 heures avant le départ, moins de 10 personnes provenant de Forestville, Saint-Paul-du-Nord et Sault-au-Mouton, ont réservé une place à bord du véhicule.  
 DURÉE: 5 ans à compter de la décision

Q94-17279-7  
 AUTOBUS VOLITIGERS INC  
 1600, boul. Lemire

Drummondville (Québec)  
 J2C 5A4  
 RENOUELEMENT DE PERMIS  
 2-Q-000841-003B  
 TRANSPORT NOLISÉ  
 TERRITOIRE: Saint-Théodore-d'Acton, Durham-Sud, Wickham, Saint-Nicéphore, Saint-Charles-de-Drummond, Saint-Cyrille-de-Wendover, Acton Vale, Ulverton, L'Avenir, Drummondville, Saint-Germain-de-Grantham, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Saint-Eugène  
 CATEGORIES D'AUTOBUS: A2, A4, A5, A6  
 DURÉE: 5 ans

## TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

M94-65206-7  
 Nadeau, Jean-Claude  
 (Jean-Claude Nadeau Enr.)  
 110, Desaulniers  
 Saint-Lambert (Québec)  
 J4P 1M2  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Lafortune, Claude  
 1131 Brissette  
 Longueuil (Québec)  
 J4M 1J1  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 7-M-215838-001A  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A02 Longueuil

M94-65227-3  
 Akhavanayekta, Ali Reza  
 2090, ave Beaconsfield, app. 217  
 Montréal (Québec)  
 H4A 2G6  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 LES INVESTISSEMENTS O.B.L.X. LTÉE  
 2090, ave Beaconsfield, App. 217  
 Montréal (Québec)  
 H4A 2G6  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 1-M-210066-004B  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M94-65228-1  
 Lucia, Piero  
 7011, rue Lionnaise, app. 205  
 Anjou (Québec)  
 H1J 2J6  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Vittoria, Ignazio  
 6195, Bélanger est  
 Saint-Léonard (Québec)  
 H1T 3T4  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 4-M-214016-002A  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A05 Est de Montréal

M94-65231-5  
 Dasseme, Jean  
 6865, 27ième Avenue, app. 5  
 Montréal (Québec)  
 H1T 3K3  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Kalmar, Geza  
 6585 boul. Pie IX  
 Montréal (Québec)  
 H1X 2C5  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 6-M-206879-001A  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M94-65232-3  
 Nasrallah, Ibrahim  
 11043, Place Mackay  
 Montréal-Nord (Québec)  
 H1H 5G3  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Messan, Pierre  
 7845, Guy  
 Anjou (Québec)  
 H1K 2V3  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 0-M-210225-001A  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M94-65259-6  
 126589 CANADA INC  
 8429, 7e Avenue  
 Montréal (Québec)  
 H1Z 2V2  
 PROCUREUR: Me Jean Chayer  
 AVIS DE PROPOSITION D'ACQUISITION D'INTERETS  
 1-M-212773-001A  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A11 Montréal

M94-65263-8  
 Tank, Mohan  
 8521, rue David-Boyer  
 Lasalle (Québec)  
 H8N 2A2  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Hankir, Ahmad Ibrahim  
 1650, boul. René-Lévesque ouest, app. 407  
 Montréal (Québec)  
 H3H 2S1  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 6-M-215664-001A  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A11 Montréal

Q94-17259-9  
 Normandin, Lucie  
 1521, rue Esplanade  
 Val-Bélair (Québec)  
 G3J 1E1  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Morasse, Céline  
 1025, Carillon  
 Val-Bélair (Québec)  
 G3K 1G0  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 7-Q-205197-001A  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 LA RÉGION VAL-BÉLAIR (202303)  
 FORMÉE DE LA MUNICIPALITÉ DE:  
 Val-Bélair (23050-V)

Q94-17266-4  
 Laflamme, Pierre  
 1610, Notre-Dame  
 Charlesbourg (Québec)  
 G2N 1S5  
 PROCUREUR: GINGRAS, VAILLANCOURT & ASS.  
 (notaires)  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Hemaissi, Radhia  
 1045, rue de l'Oise, app. 4  
 Charlesbourg (Québec)  
 G1H 2N5  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 7-Q-205528-001A  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A36 Québec

Q94-17272-2  
 Dufour, Rémi  
 3496, Boul. Saguenay  
 Jonquière (Québec)  
 G7X 1H4  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Pilote, Pierre-Paul  
 (PIERRE-PAUL PILOTE)  
 127, Nancy  
 Chicoutimi (Québec)  
 G7C 4M3  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 3-Q-204004-005A  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A52 Saguenay

Q94-17283-9  
 Daigle, Germain  
 2667, D'Estimauville  
 Beauport (Québec)  
 G1E 3R6  
 ET DEMANDEUR-CÉDANT  
 Bossé, Denis  
 707, rue de Norvège, app. 2  
 Sainte-Foy (Québec)  
 G1X 3G6  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 1-Q-204659-001A  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A30 Est de Québec

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours de la publication

M94-65220-8  
 ALAIN CHAFE & AL EN SOCIÉTÉ  
 (Limousines Melrose)  
 975, Melrose, app. 2  
 Montréal (Québec)  
 H4A 2R3  
 DEMANDE DE PERMIS  
 SERVICE SPÉCIALISÉ LIMOUSINE DE GRAND LUXE  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 La Province de Québec

Q94-17249-0  
 Dresdell, Yvon  
 Bacchante C.P. 31  
 L'île-d'Anticosti (Québec)  
 G0G 2Y0  
 DEMANDE DE PERMIS  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 LA RÉGION L'ÎLE-D'ANTICOSTI (298107)  
 FORMÉE DE LA MUNICIPALITÉ DE:  
 L'île-d'Anticosti (98020-SD)

Q94-17269-8  
 Lebrun, Jocelyn  
 (Les Limousines Étoilées Enr.)  
 2, Chemin des Broussailles  
 C.P. 1492  
 Lac-Beauport (Québec)  
 G0A 2C0  
 PROCUREUR: Me Pierre Beaudet  
 Lafortune, Claude  
 1131 Brissette  
 Longueuil (Québec)  
 J4M 1J1  
 TRANSFERT DE PERMIS  
 7-M-215838-001A  
 CATEGORIE AGGLOMÉRATION  
 DANS LE TERRITOIRE DE:  
 AGGLOMÉRATION A02 Longueuil

## CAMIONNAGE LOCAL ET INTRAPROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, C.35) et de la Loi sur le camionnage (L.R.Q., C. C. 5.1).

La Commission délivrera la licence de camionnage intraprovinciale, ou le permis de camionnage, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assermentée est de 21 jours de la publication.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition.

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal mardi le 10 janvier 1995 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec jeudi le 12 janvier 1995 à 10h00.

M94-65156-4  
 2757-8772 QUÉBEC INC.  
 1476, Boulevard Lebel  
 Chambly (Québec)  
 J3L 2N8  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65158-0  
 951072 ONTARIO INC.  
 (T.T.K. Enterprises)  
 a/s LES ENTREPRISES P.P.G.R. LTÉE  
 200 rue St-Jacques, Suite 900  
 Montréal (Québec)  
 H2Y 1M1  
 PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT & ASS.  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 34: explosifs (classe 1 — Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses), Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65163-0  
 Favreau, Sylvain  
 (Sylvain Favreau Transport Enr.)  
 189, St-Louis ouest  
 Saint-Rémi (Québec)  
 J0L 2L0  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65178-8  
 VALLEYFIELD TRANSPORT INC.  
 571, Levac  
 Grande-Île (Québec)  
 J6S 4V3  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65192-9  
 Apostolakis, Panos  
 (Trans Pan)  
 13091, Monk  
 Pierrefonds (Québec)  
 H8Z 1T8  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65194-5  
 ALINE DECOSTE ET AL. EN SOCIÉTÉ  
 (ALINE ET REAL TRANSPORT)  
 8920, rue André Grasset  
 Montréal (Québec)  
 H2M 2H9  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65198-6  
 WILAP TRANSPORT INC.  
 10781, St-Julien, suite 5  
 Montréal-Nord (Québec)  
 H1H 3Y1  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65203-4  
 2645-3951 QUÉBEC INC.  
 537 Lavigne  
 Grande-Île (Québec)  
 J6S 9Z6  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65204-2  
 TRANSPORT NORD-SUD INC.  
 109 avenue Fleury  
 Chibougamau (Québec)  
 G8P 2A8  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65208-3  
 Poisson, Fernand  
 (Distribution F.P. enr.)  
 356 Des Érables  
 Charlemagne (Québec)  
 J5Z 4A2  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65217-4  
 TRANSPORT GAËTAN ROUSSEAU INC.  
 211 du Collège  
 Lambton (Québec)  
 G0M 1H0  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65218-2  
 LES ENTREPRISES LARRY DUCHARME INC.  
 65, rue Bernard  
 Saint-Charles-Borromée (Québec)  
 J6E 2C2  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 14: machines industrielles, agricoles, spéciales ou autres, Groupe 15: matériel de transport non-routier et pièces, Groupe 16: véhicules automobiles routiers et pièces, Groupe 20: matériel industriel et commercial, outils, Groupe 25: articles récréatifs et sportifs, Groupe 29: bâtiments et ouvrages connexes  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65222-4  
 9009-2818 QUÉBEC INC.  
 246, rue Emile  
 Laval (Québec)  
 H7N 4L9  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65225-7  
 9010-0637 QUÉBEC INC.  
 (Prélude Transport)  
 7440, Boulevard Décarie  
 Montréal (Québec)  
 H4P 2H1  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65234-9  
 GESTION TARMAC INC.  
 1063, boul. L'Assomption  
 Repentigny (Québec)  
 J6A 5G5  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

M94-65238-0  
 Lasalle, Serge  
 (Vale Express Courrier)  
 7111, de Lanaudière #2  
 Montréal (Québec)  
 H2E 1E1  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q94-17258-1  
 Cloutier, Gaston  
 170B, Chemin des Bois-Francis  
 Sainte-Aurélie (Québec)  
 G0M 1M0  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q94-17271-4  
 LES RÉSIDENCES B.F. LTÉE  
 970, 3e Rue  
 Chibougamau (Québec)  
 G8P 1R6  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q94-17273-0  
 TRANSPORT GAËTAN PELLERIN INC.  
 1491, Principale  
 Sainte-Ursule (Québec)  
 J0K 3M0  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q94-17277-1  
 CARRIER & BEGIN INC.  
 484 Grand Shenley  
 Saint-Honoré (Québec)  
 G0M 1Y0  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 9: produits du bois demi-finis, Groupe 12: produits métalliques, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q94-17280-5  
 Gendron, Jean-Guy  
 (LES AUBAINES DES MONTS ENR.)  
 67, Theriault  
 Sainte-Anne-des-Monts (Québec)  
 G0E 2G0  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q94-17302-7  
 TRANSPORT FÉLIX BILODEAU INC.  
 294, Principale  
 Saint-Louis-de-Gonzague (Québec)  
 G0R 2L0  
 DEMANDE DE LICENCE  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Q94-17305-0  
 PRODUITS PÉTROLIERS HARRICANA

(1993) INC.  
 511, Principale Sud  
 Amos (Québec)  
 J9T 2J8  
 DEMANDE DE PERMIS  
 TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC  
 BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon  
 TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

## CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours de la publication

M94-65148-1  
 DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL  
 Saison hivernale 1994-95  
 Matière: neige et glace  
 Dans le territoire de: Région 10  
 5-M-51600-001A  
 RENE FOURNELLE INC  
 34 boul. Ste-Anne  
 Ste-Anne-des-Plaines, Québec  
 J0N 1H0  
 2-M-501943-001A-002A  
 LES SABLES FOURNEL & FILS INC  
 87 boul. Ste-Anne  
 Sainte-Anne-des-Plaines, Québec  
 J0N 1H0  
 3-M-511602-001A  
 FERNAND FOURNELLE INC  
 35 boul. Ste-Anne  
 Sainte-Anne-des-Plaines, Québec  
 J0N 1H0  
 5-M-507822-001A  
 Fournelle, Rodrigue  
 87 boul. Ste-Anne  
 Sainte-Anne-des-Plaines, Québec  
 J0N 1H0

M94-65175-4  
 DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL  
 Saison hivernale 1994-95  
 Matière: neige et glace  
 Dans le territoire de: Région 06  
 5-M-511972-001A  
 LIONEL TRUDEAU TRANSPORT INC.  
 2086 Davidson  
 Montréal, Québec  
 H1W 2Y8

M94-65180-4  
 DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL  
 Saison hivernale 1994-95  
 Matière: neige et glace  
 Dans le territoire de: Région 10  
 0-M-513593-001A  
 Bergeron, Michel  
 46, rue Jasmin  
 Candiac, Québec  
 J5R 4K3

M94-65200-0  
 DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL  
 Saison hivernale 1994-95  
 Matière: neige et glace  
 Dans le territoire de: Région 10  
 0-M-509617-002A  
 TRANSPORT DANIEL GIRARD INC  
 2211, Route 112, C.P. 765  
 Saint-Césaire, Québec  
 J0L 1T8  
 8-M-5003 09-001A  
 Dussault, Jacques  
 (J. DUSSAULT TRANSPORT ENRG)  
 264, chemin des Hurons  
 Saint-Mathias-sur-Richelieu, Québec  
 J3L 6A1  
 4-M-507831-001A, 002A, 003A, 004A,  
 005A et 010B  
 LES TRANSPORTS JEAN-GUY RIEN-DEAU INC  
 317, St-François-Xavier  
 Delsion, Québec  
 J0L 1G0  
 4-M-507831-002A  
 LES TRANSPORTS JEAN-GUY RIEN-DEAU INC  
 317, St-François-Xavier  
 Delsion, Québec  
 J0L 1G0  
 4-M-507831-003A  
 LES TRANSPORTS JEAN-GUY RIEN-DEAU INC  
 317, St-François-Xavier  
 Delsion, Québec  
 J0L 1G0  
 4-M-507831-004A  
 LES TRANSPORTS JEAN-GUY RIEN-DEAU INC  
 317, St-François-Xavier  
 Delsion, Québec  
 J0L 1G0  
 4-M-512561-001A  
 TRANSPORT GHISLAIN PERRAS INC.  
 2359 Rang Sud  
 Saint-Michel, Québec  
 J0L 2N0  
 5-M-511964-002A  
 Lando, Marcel  
 (TRANSPORT MARCEL LANDO ENR.)  
 165 St-Pierre Ouest  
 Saint-Patrice-de-Sherrington, Québec  
 J0L 2N0  
 8-M-511094-001A  
 Perras, Ghislain  
 (GHISLAIN P

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL Achat-vente-échange 100 Ventes libres 101 Propriétés à vendre 103 Condominiums et co-propriétés 105 Propriétés à louer 105 Extérieur de Montréal 120 Laurentides 121 Cantons de l'Est 123 Hors-frontières 130 Maisons de campagne 132 Chalets 133 Terres-fermes 135 Terrains 150 Transactions diverses 151 Services immobiliers Location 160 App. et log. à louer 163 Condominiums à louer 165 Propriétés à louer 170 Maisons de campagne à louer 172 Chalets à louer 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL Achat-vente-échange 201 Propriétés commerciales 203 Propriétés industrielles 205 Espaces commerciaux 210 Commerces à vendre 220 Entrepôt (Vente-location) 230 Gestion immobilière Location 251 Bureaux à louer 252 Espaces comm. et ind. à louer 275 Locaux à louer 300 • 399 MARCHANDISES 301 Oeuvres d'art 303 Antiquités 313 Ordinateurs 314 Bureautique 319 Téléphone 318 Mobilier de bureau et acc.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT (Québec - Fairmount)

- Idéal pour couple, petite famille. Cottage semi-dét. Entièrement rénové en 1984 (bain tourbillon, aspirateur central, broyeur, etc.). Patio, terrasse, jardin, foyer. Prix demandé: 320 000 \$.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

CONDO/LOFT

125 HORS-FRONTIÈRES

COTE D'AZUR

Bord de mer, particulier vendt appart. 500 m.c., 2 terrasses + jardin 1000 m.c. Pieds dans l'eau. Site exceptionnel. Dot vendr. 852-9172.

FLORIDE: REVEZ-VOUS DU SOLEIL ET DE LA CHALEUR?

nous voir à Singer Island, près de West Palm Beach. Une oasis de beauté avec la plus belle plage au sud de la Floride. Nous avons un grand choix de maisons et de condos de 50 000\$ à 350 000\$ U.S. Maria: (407) 845-2243 ou (407) 845-1300.

130 MAISONS DE CAMPAGNE

PRÉVOST (Shawbridge). Maison ancestrale rénovée, chaudière, touche européenne, 3 étages, 3 c.c., 2 s.b., foyer, atelier artiste, garage, vaste terrain paysager très privé. 5 min. de St-Sauveur. Idéal artiste ou intellectuel. 159 000\$ (belle occasion). 224-7193.

135 TERRAINS

LAURENTIDES. 2 terres à vendre, 265 et 520 acres. Zoné blanc. Loc. (514) 562-5534.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. 4 1/2, éclairé, dans imm. tranquille. Jour: 873-7484. Soir: 344-0026.

C.D.N., grand 7 1/2, mars, haut de duplex, U. de M., hopitaux, chauffé, eau chaude, très ensoleillé, 2 s.b., entrée lav./séch., métro, bus. 950\$. 341-7737 (soir).

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

LOFT

3000 p.c., bien situé, au coeur de la rue St-Laurent, près du centre-ville, 900\$, non-chauffé. 334-9179.

MACDONALD face à Hampstead, haut duplex, 5 1/2, rénové, ensoleillé, balcon, chauffé, électroménagers, garage, 900\$. 733-8796.

MÉTRO MONT-ROYAL, 4126, Rivard, 7 1/2 rénové, non chauffé. 660\$. 987-1286

MÉTRO SHERBROOKE. Condo 5 1/2, 3e, meublé, 1 gr. ch., près universités, hôpitaux. Libre 1er jan. au 31 mars 95, nég. 600\$/mois + élect. + chauff. 845-0852.

N.D.G./NORTHCLIFFE. Grand 3 1/2 à sous-louer, nouveau bail juillet 95. Métro à 500 m., commerces à proximité. 515\$ chauffage inclus. 485-7947 (répondre).

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, poêle/giro, 849-7061.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE D'ORLÉANS

Superbe maison 1840, vue sur le fleuve, foyer, 4 ch., semaine ou fin de sem. (418) 527-1573.

ST-DONAT/OUAREAU

Maison 2 1/2 étg., 4 c.c., foyer, ens., propre, toute équipée, patios, F4tes, 738-6824, (819) 424-3624 (fin de sem.).

STE-ANNE-DES-LACS, 5 min. de St-Sauveur. A louer à l'année, non-meublé, jolie petite maison, 2 c.c., foyer en pierre, vue sur petit lac & accès privé au lac Guindon. 342-2138.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU, 6 1/2 (rez-de-ch.), 480\$. Libre 1er janvier 1995. 522-4924.

POURQUOI L'HOTEL? Mtl, 4 1/2 tout équipé, tout inclus, service de ménage compris. 850\$/mois. (416) 623-8078.

ROSEMONT près parc Molson, 5 1/2, r.d.c., duplex, boiseries, vitraux, cour, stat., 700\$. 596-1021.

V.M.R., bas de triplex, 6 1/2 + 2 à sous-sol, repeint, lave-vaiss., poêle, près de trains + autobus, chauffé. 1300\$. 731-8753.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

ST-DONAT. Bord de l'eau, tranquille, 3 c.c., foyer, toutes commodités, mois/saison. Poss. d'achat. 354-5334.

VIEUX PORT QUÉBEC, 30 min. ski, 23-12 au 7-1, 8 1/2, 2 s.b., bain, foyer, ensoleillé, 950\$. (418) 692-2725 (soir).

VILLE ST-LAURENT

Magnifique site à Bois-Franc. Construction neuve. Maisons de ville - condos sur le parc - condos de prestige au bord de l'eau - 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 - 725\$ à 1 900\$/mois. 331-5262.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU (maison), 5 1/2 (près Hôtel-Dieu), rénovée avec goût. 843-4832 après 5h.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

CANCUN. studio pour 2 pers., "Club Privé" de prestige. 450\$/sem., disp. 03/12/94. 935-4518.

DEERFIELD BEACH - BOCA RATON

Maison de ville, 3 c.c., 2 1/2 s.b., Domaine privé avec piscine, golf, tennis, 7 min. océan, 2 500\$/m. 279-0665.

PARIS. Splendide appart. donnant sur parc, relatif à neuf, 2-4 personnes, meublé, tout équipé. (514) 968-0282.

REP. DOMINICAINE: Les Farallones près de l'auberge La Catalina. Très jolie villa, piscine, terrasses, jardins, vue sur mer, plages, calme. Femme de ménage 6 jours/sem. - Disp. 15 jan. - 15 juin. Sem.-Mois-Saison. 737-6664, 1-809-589-7711.

ST-MARTIN, vue panoramique, villa luxueuse, 4 c.c., piscine privée. A partir de 4 000\$/sem. 592-5800

SUD DE LA FRANCE. Magnifique maison tout équipée, confort nord-américain. Poss. louer à plusieurs couples. Prix spéciaux hors saison. (819) 322-6616.

VILLENES. 20 km banlieue ouest de Paris, près gare et RER. Appart. 2 c.c., meublé. 932-1630.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE D'ORLÉANS

Superbe maison 1840, vue sur le fleuve, foyer, 4 ch., semaine ou fin de sem. (418) 527-1573.

ST-DONAT/OUAREAU

Maison 2 1/2 étg., 4 c.c., foyer, ens., propre, toute équipée, patios, F4tes, 738-6824, (819) 424-3624 (fin de sem.).

STE-ANNE-DES-LACS, 5 min. de St-Sauveur. A louer à l'année, non-meublé, jolie petite maison, 2 c.c., foyer en pierre, vue sur petit lac & accès privé au lac Guindon. 342-2138.

176 CHALET À LOUER

A MAGOG. Sur le lac, magnifique condo 1 ch., foyer. (514) 738-5656.

MONT ORFORD. Lac Stukely, 3 c.c., 2 foyers, 2 s. de b., tout équipé, grande luminosité, 700\$/mois + chauffage. Saison. Mtl: 739-9142, Eastman: (514) 297-3004.

MONT-TREMBLANT, (15 km). Bord de lac, site exceptionnel, foyer, saison 3000\$. 272-4999, (819) 686-5784.

STE-AGATHE NORD

Petit lac long, 3 c.c., meublé, sur lac. Saison, année. Jour: 731-7121, soir: 731-2821, (819) 326-6188.

190 GARAGES À LOUER

WEST ISLAND, garage chauffé, endroit sécuritaire. 60 000\$/mois-volture. Rod Riggs, 697-8033.

251 BUREAUX À LOUER

LES JARDINS LE CORBUSIER

Espaces disponibles pour bureaux et commerces. 800 à 10 000 pi.ca. 744-9742

251 BUREAUX À LOUER

BUREAU PROFESSIONNELS fermés (10 X 10), surveillance 24 heures, services (réceptionniste, téléphone, télécopieur). 843-7693.

VIEUX-MONTREAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

301 OEUVRES D'ART

- INTÉRESSANTE COLLECTION -

Gravures à vendre (Lithographies - Eaux-Fortes - Aquareilles) - Jean-Paul Riopelle, Zao-Wouki, Hayler, Jeannine Leroux-Guillaume, etc... Hull, (1819) 777-0283

EXPOSITION - VENTES. Peintres canadiens et européens (Riopelle, Chemkin, Dali, Lempire, L'Archevêque, etc...). 12 - 17 décembre, 18h à 21h, 18 décembre: 13h à 17h. 3875, St-Urbain, suite 615, Montréal.

FELIX LECLERC "Chansons Dans La Mémoire Longtemps". Coffret d'art sculpté, avec livret, comprenant 3 disques et 3 estampes originales. A. Dumas éd. Art Global, 42e sur 150. 448-9007.

LIQUIDATION de 150 tableaux de grands peintres québécois. Jusqu'à 50%. Ouvert mercredi au dimanche. Galerie Brocard, 2691, Boul. Labelle, Prévoist. 224-4294, (Soirée 45 Aut. 15 Nord).

303 ANTIQUITÉS

POELE DE COLLECTION Légaré Rural, 5 000\$, céramique et tulle, très propre. (418) 681-9329

450 EMPLOIS DIVERS

LE STUDIO 303

cherche un(e) coordonnateur(trice) des finances pour notre environnement dynamique. Programme Article 25, chômage. Début immédiat. Renseignements: 393-3771.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

HIVER, DANS LE SUD?

Dame sérieuse, 56 ans, offre ses services pour accompagner personne autonome, ou avec léger handicap. Longue expérience, bonnes références. 923-2138.

523 TRADUCTION, RÉDACTION

TOUS VOS TEXTES publicitaires, personnels ou littéraires, rédigés ou corrigés. Français impeccable. 381-0919.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

450 EMPLOIS DIVERS

LE STUDIO 303

cherche un(e) coordonnateur(trice) des finances pour notre environnement dynamique. Programme Article 25, chômage. Début immédiat. Renseignements: 393-3771.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

HIVER, DANS LE SUD?

Dame sérieuse, 56 ans, offre ses services pour accompagner personne autonome, ou avec léger handicap. Longue expérience, bonnes références. 923-2138.

523 TRADUCTION, RÉDACTION

TOUS VOS TEXTES publicitaires, personnels ou littéraires, rédigés ou corrigés. Français impeccable. 381-0919.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

450 EMPLOIS DIVERS

LE STUDIO 303

cherche un(e) coordonnateur(trice) des finances pour notre environnement dynamique. Programme Article 25, chômage. Début immédiat. Renseignements: 393-3771.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

HIVER, DANS LE SUD?

Dame sérieuse, 56 ans, offre ses services pour accompagner personne autonome, ou avec léger handicap. Longue expérience, bonnes références. 923-2138.

523 TRADUCTION, RÉDACTION

TOUS VOS TEXTES publicitaires, personnels ou littéraires, rédigés ou corrigés. Français impeccable. 381-0919.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

450 EMPLOIS DIVERS

LE STUDIO 303

cherche un(e) coordonnateur(trice) des finances pour notre environnement dynamique. Programme Article 25, chômage. Début immédiat. Renseignements: 393-3771.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

HIVER, DANS LE SUD?

Dame sérieuse, 56 ans, offre ses services pour accompagner personne autonome, ou avec léger handicap. Longue expérience, bonnes références. 923-2138.

523 TRADUCTION, RÉDACTION

TOUS VOS TEXTES publicitaires, personnels ou littéraires, rédigés ou corrigés. Français impeccable. 381-0919.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

450 EMPLOIS DIVERS

LE STUDIO 303

cherche un(e) coordonnateur(trice) des finances pour notre environnement dynamique. Programme Article 25, chômage. Début immédiat. Renseignements: 393-3771.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

HIVER, DANS LE SUD?

Dame sérieuse, 56 ans, offre ses services pour accompagner personne autonome, ou avec léger handicap. Longue expérience, bonnes références. 923-2138.

523 TRADUCTION, RÉDACTION

TOUS VOS TEXTES publicitaires, personnels ou littéraires, rédigés ou corrigés. Français impeccable. 381-0919.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

450 EMPLOIS DIVERS

LE STUDIO 303

cherche un(e) coordonnateur(trice) des finances pour notre environnement dynamique. Programme Article 25, chômage. Début immédiat. Renseignements: 393-3771.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

HIVER, DANS LE SUD?

Dame sérieuse, 56 ans, offre ses services pour accompagner personne autonome, ou avec léger handicap. Longue expérience, bonnes références. 923-2138.

523 TRADUCTION, RÉDACTION

TOUS VOS TEXTES publicitaires, personnels ou littéraires, rédigés ou corrigés. Français impeccable. 381-0919.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

450 EMPLOIS DIVERS

LE STUDIO 303

cherche un(e) coordonnateur(trice) des finances pour notre environnement dynamique. Programme Article 25, chômage. Début immédiat. Renseignements: 393-3771.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

HIVER, DANS LE SUD?

Dame sérieuse, 56 ans, offre ses services pour accompagner personne autonome, ou avec léger handicap. Longue expérience, bonnes références. 923-2138.

523 TRADUCTION, RÉDACTION

TOUS VOS TEXTES publicitaires, personnels ou littéraires, rédigés ou corrigés. Français impeccable. 381-0919.

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

&lt;

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUPRÉ, COUR DU QUÉBEC... CAROLE GUERRIER, Partie défenderesse...

002878-944. LHOUSSAIN HESSI, demanderesse... ALBERTSON & ASSOCIÉS, HUISSIERS...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUPRÉ, COUR DU QUÉBEC... CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUPRÉ...

LES IMMEUBLES DU CARREFOUR RICHELIEU L'ÉTÉ... FRANÇOIS TREMBLAY, arpenteur géomètre...

COUR SUPÉRIEURE FRANÇOIS TREMBLAY, arpenteur géomètre... SIGPRA CONSTRUCTION INC.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL... COUR SUPÉRIEURE GREFFIER ADJOINT VANESSA MONKHOUSE...

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL... COUR SUPÉRIEURE GREFFIER ADJOINT VANESSA MONKHOUSE...

Lieu: Montréal Date: 07 décembre 1994. MICHEL MARTIN, G.A. Prenez avis que Ngoc Lien Nguyen...

Jean Fortin & Associés Inc. Avis aux créanciers de la première assemblée. Dans l'affaire de la faillite de: JEAN SARAUULT...

AVIS AUX CRÉANCIERS AVIS est par la présente donné que 2543-1362 QUÉBEC INC., un corps politique...

Province de Québec, District de LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC... PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL...

AVIS AUX CRÉANCIERS AVIS est par la présente donné que la société J.D. GUÈVREMONT INC., ayant son siège social...

solange tremblay & associés inc. syndics & gestionnaires. 1, Place Ville-Marie, bureau 3825, Montréal (Québec) H3B 4M6.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL... COUR SUPÉRIEURE GREFFIER ADJOINT VANESSA MONKHOUSE...

LA MÉTÉO Prévision à long terme pour Montréal. Aujourd'hui, Ce Soir, Dimanche, Lundi, Mardi.

Situation générale: Un creux dépressionnaire en provenance de la région des Grands lacs balaitera le Québec...

Table with columns: Dossiers, Requérants(es), Intimés(es). Lists various legal cases and parties.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 2956-9787 QUÉBEC INC., un corps politique...

VENTES PAR SHÉRIF AVIS PUBLIC est par la présente, donné que LES TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés...

AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada - Province de Québec...

AVIS AUX CRÉANCIERS AVIS est par la présente donné que CORPORATION SWISSVEST, un corps politique...

Prévision à long terme pour Québec. Aujourd'hui, Ce Soir, Dimanche, Lundi, Mardi.

Prévision à long terme pour OTTAWA. Aujourd'hui, Ce Soir, Dimanche, Lundi, Mardi.

Table with columns: Dossiers, Requérants(es), Intimés(es). Lists various legal cases and parties.

AVIS AUX CRÉANCIERS AVIS est par la présente donné que CORPORATION SWISSVEST, un corps politique...

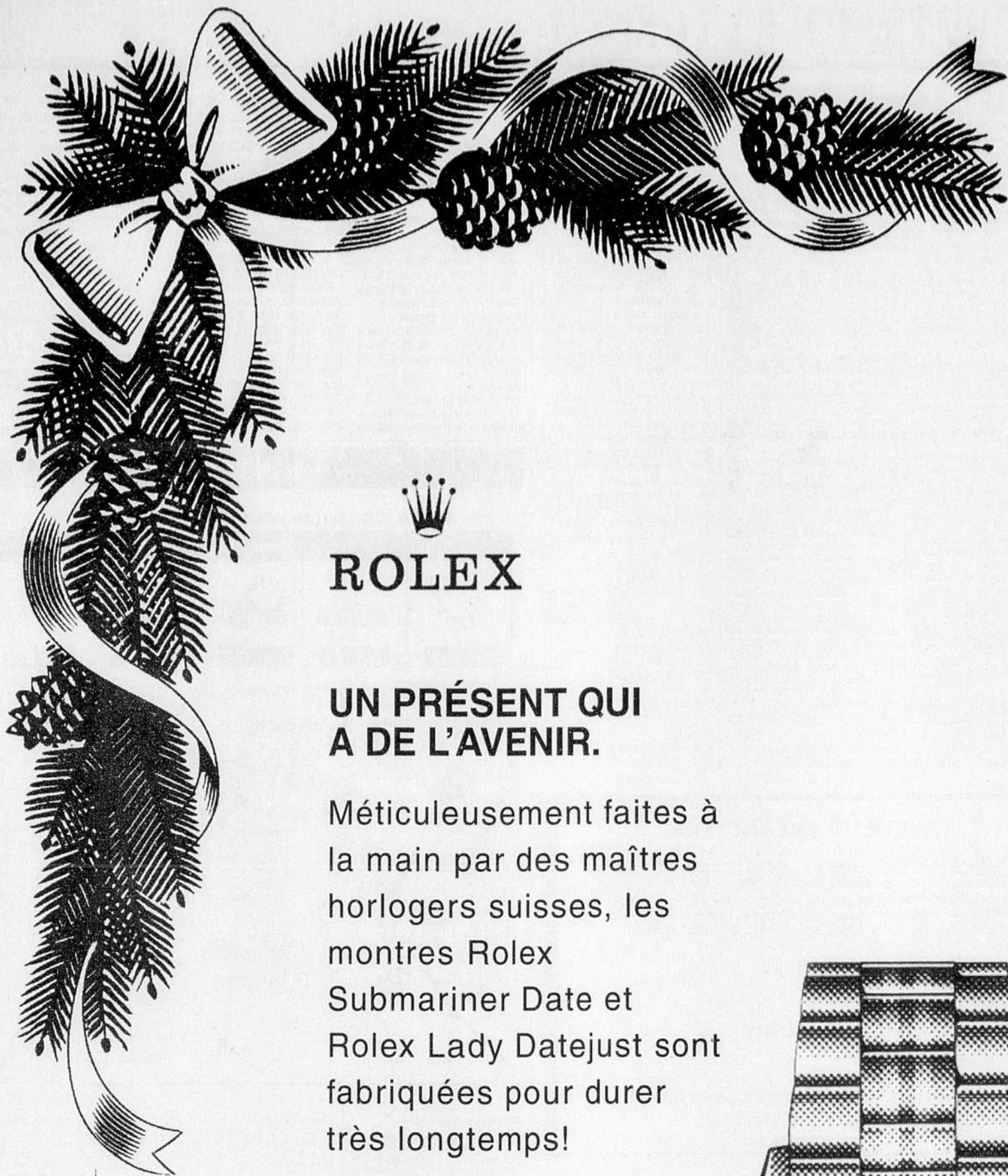
MOTS CROISÉS HORIZONTELEMENT 1- Son du langage. - Délicatesse. 2- Qui concerne l'adoption. - Hurllement.

MOTS CROISÉS LE MONDE I II III IV V VI VII VIII IX X XI

Solution d'hier SOLUTIONS HORIZONTELEMENT 1- Prêfet de Constantinople. - Anneau de fer.

Solution de la semaine dernière SOLUTION HORIZONTELEMENT I. Est-elle vraiment débarrassée de ses oncles? - II. Vieille assiette.

Solution de la semaine dernière SOLUTION VERTICALEMENT 1. Appartient à une race qu'on voudrait en voie de disparition.



  
**ROLEX**

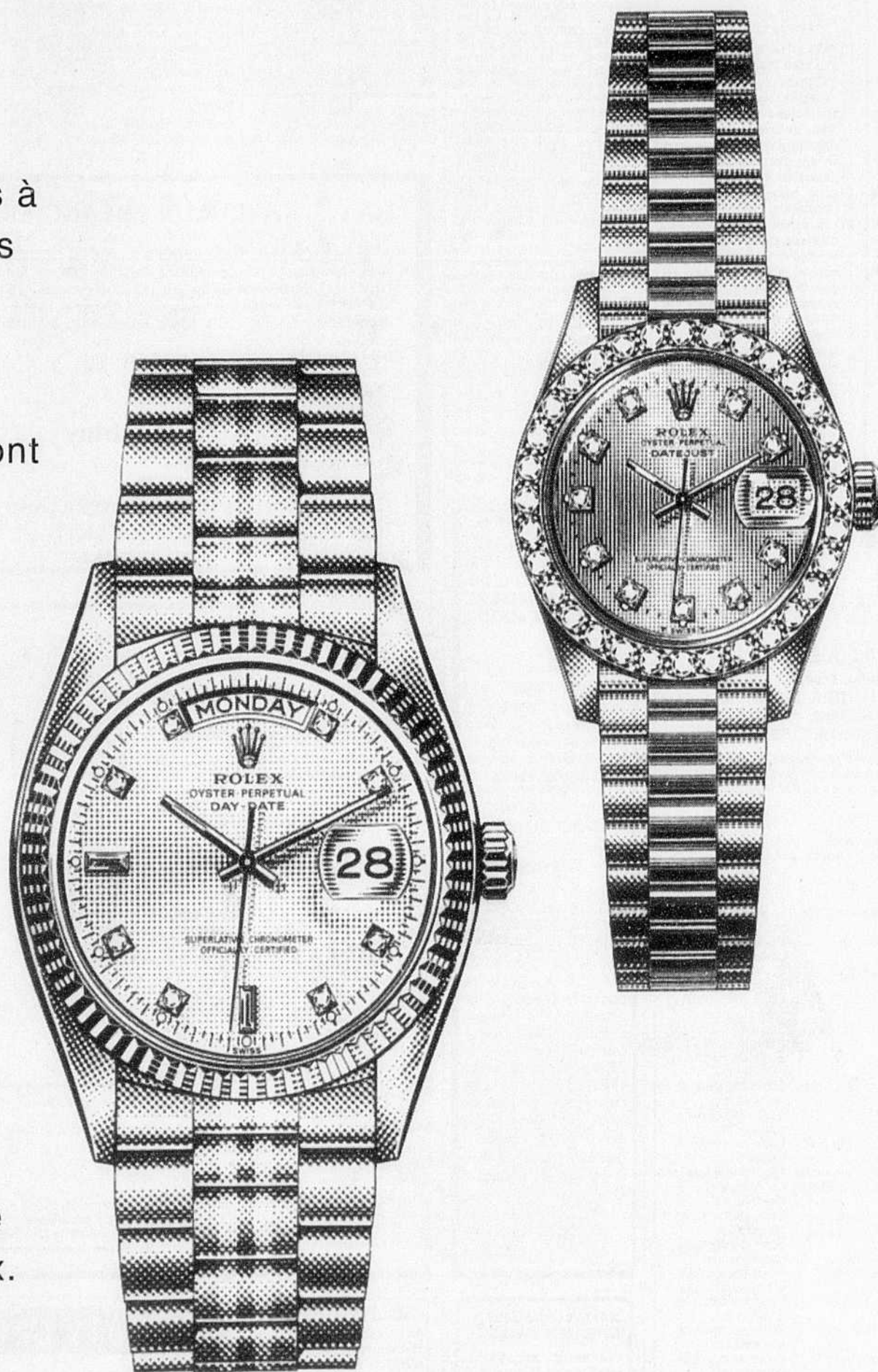
**UN PRÉSENT QUI  
A DE L'AVENIR.**

Méticuleusement faites à la main par des maîtres horlogers suisses, les montres Rolex Submariner Date et Rolex Lady Datejust sont fabriquées pour durer très longtemps!

L'élégance du modèle et la précision du fonctionnement d'une montre Rolex Oyster Perpetual est le cadeau idéal pour l'être cher.

Et, il fera sa joie pendant des années à venir.

Uniquement chez votre bijoutier autorisé Rolex.



*Bijouterie*  
**GAMBARD**

Vente et service technique  
 630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
**866-3876**

